

MONOGRAPHIE DE PRODUIT

Pr AURO-TERBINAFINE*

(Comprimés de chlorhydrate de terbinafine)

Comprimés dosés à 125 et à 250 mg (exprimé en base)

Antifongique

Auro Pharma Inc.
3700, avenue Steels West, Suite # 402
Woodbridge (Ontario) LAL 8K8,
CANADA

Numéro de contrôle : 127233

Date de révision :
Le 13 mars 2013

Table des matières

PARTIE I : RENSEIGNEMENTS POUR LE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ	3
RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE PRODUIT	3
INDICATIONS ET USAGE CLINIQUE	3
CONTRE-INDICATIONS	3
MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS.....	4
EFFETS INDÉSIRABLES	6
INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES.....	9
POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION	10
SURDOSAGE	11
MODE D'ACTION ET PHARMACOLOGIE CLINIQUE	11
STABILITÉ ET CONSERVATION	13
DIRECTIVES PARTICULIÈRES DE MANIPULATION	13
PRÉSENTATION, COMPOSITION ET CONDITIONNEMENT	13
PARTIE II : RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES	14
RENSEIGNEMENTS PHARMACEUTIQUES	14
ESSAIS CLINIQUES	15
PHARMACOLOGIE DÉTAILLÉE	22
MICROBIOLOGIE	23
TOXICOLOGIE	25
PARTIE III : RENSEIGNEMENTS POUR LE CONSOMMATEUR	37

PrAURO-TERBINAFINE
(chlorhydrate de terbinafine)

PARTIE I : RENSEIGNEMENTS POUR LE PROFESSIONNEL DE LA SANTÉ

RENSEIGNEMENTS SOMMAIRES SUR LE PRODUIT

Voie d'administration	Présentation et teneur	Excipients d'importance clinique
Orale	Comprimés dosés à 125 et à 250 mg de terbinafine (sous forme de chlorhydrate de terbinafine)	Sans objet <i>(Voir la section Présentation, composition et conditionnement pour connaître la liste complète des ingrédients)</i>

INDICATIONS ET USAGE CLINIQUE

AURO-TERBINAFINE (chlorhydrate de terbinafine en comprimés) est indiqué dans le traitement des infections fongiques de la peau et des ongles provoquées par des dermatophytes, tels que *Trichophyton* (par exemple, *T. rubrum*, *T. mentagrophytes*, *T. verrocosum*, *T. violaceum*), *Microsporum canis*, *Epidermophyton floccosum* et les levures du genre *Candida* (par exemple, *Candida albicans*), de même que *Malassezia furfur*.

La terbinafine est indiquée dans le traitement des onychomycoses (infections fongiques de l'ongle) causées par des dermatophytes.

Avant d'instaurer le traitement par la terbinafine en comprimés, il faut prélever des échantillons d'ongles ou de peau pour les analyses de laboratoire (préparation d'hydroxyde de potassium [KOH], culture fongique ou biopsie de l'ongle), dans le but de confirmer le diagnostic d'onychomycose ou de dermatomycose.

On peut envisager d'avoir recours à la terbinafine pour le traitement des dermatophyties graves (*tinea corporis*, *tinea cruris* et *tinea pedis*) qui sont rebelles au traitement topique.

Remarque : La terbinafine n'est pas efficace contre le pityriasis versicolor.

CONTRE-INDICATIONS

La terbinafine est contre-indiquée chez les patients présentant une hypersensibilité à la terbinafine ou à l'un ou l'autre des excipients du produit (*voir la section **PRÉSENTATION, COMPOSITION ET CONDITIONNEMENT***).

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS

Mises en garde et précautions importantes

Dans de rares cas, une insuffisance hépatique, ayant parfois causé la mort ou nécessité une greffe du foie, s'est produite lors de l'emploi de terbinafine en comprimés pour traiter une onychomycose ou une dermatomycose chez des patients qui étaient atteints ou non d'une hépatopathie.

Dans la majorité des cas d'hépatopathie signalée en association avec l'emploi de la terbinafine, les patients souffraient déjà de graves affections générales sous-jacentes, rendant incertain le lien de causalité avec la terbinafine. Les manifestations hépatiques ou leur issue peuvent être plus graves chez les patients souffrant d'une hépatopathie évolutive ou chronique. On doit interrompre le traitement par la terbinafine en comprimés si des signes biochimiques ou cliniques d'affection hépatique apparaissent.

Fonction hépatique

L'emploi de la terbinafine en comprimés n'est pas recommandé chez les patients souffrant d'une maladie du foie chronique ou évolutive. Avant de prescrire la terbinafine en comprimés, il faut s'assurer que le patient n'est pas atteint d'une maladie du foie. Une hépatotoxicité peut se produire en présence ou non d'une maladie du foie. On conseille donc d'effectuer un dosage sérique des transaminases (ALAT et ASAT) chez tous les patients, avant de leur prescrire la terbinafine en comprimés. On doit aviser les patients à qui l'on prescrit la terbinafine en comprimés de signaler immédiatement à leur médecin l'apparition d'un des symptômes suivants : nausées persistantes, anorexie, fatigue, vomissements, douleur dans le quadrant supérieur droit de l'abdomen ou jaunisse, urines foncées ou selles pâles. Les patients qui présentent un de ces symptômes doivent cesser de prendre de la terbinafine par voie orale et se soumettre sur-le-champ à une évaluation de leur fonction hépatique.

Fonction rénale

Le comportement pharmacocinétique de la terbinafine a été étudié chez des patients ayant une fonction rénale altérée (clairance de la créatinine ≤ 50 mL/min). À la lumière des résultats de cette étude, l'emploi de la terbinafine n'est pas recommandé chez les patients dont la fonction rénale est altérée (*voir la section **MODE D'ACTION ET PHARMACOLOGIE CLINIQUE – Pharmacocinétique***).

Métabolisme

Des études *in vitro* et *in vivo* ont révélé que la terbinafine inhibe le métabolisme effectué par l'isoenzyme CYP2D6. Par conséquent, les patients qui reçoivent également un médicament essentiellement métabolisé par cette enzyme, par exemple, certains produits appartenant aux classes suivantes : antidépresseurs tricycliques, β -bloquants, inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine (ISRS), antiarythmiques des classes 1A, 1B et 1C, inhibiteurs de la monoamine-oxydase de type B, devraient faire l'objet d'un suivi si le médicament concomitant est doté d'un index thérapeutique étroit (*voir la section **INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES***).

Peau

Des réactions cutanées graves (p. ex., le syndrome de Stevens-Johnson et l'érythrodermie bulleuse avec épidermolyse) ont été signalées très rarement chez les patients traités par la terbinafine en comprimés. Si une éruption cutanée évolutive survient, il faut mettre fin au traitement par la terbinafine en comprimés.

Fonction visuelle

Dans le cadre d'essais cliniques, on a signalé des changements survenus dans le cristallin et la rétine chez certains sujets ayant pris de la terbinafine en comprimés. Ces changements étaient aspécifiques et on ignore leur portée.

Système immunitaire

Des baisses passagères du nombre absolu de lymphocytes ont été observées au cours d'essais cliniques contrôlés. La portée clinique de cette observation est inconnue. Toutefois, en présence d'une immunodéficience connue ou soupçonnée, les médecins doivent envisager de surveiller l'hémogramme des patients qui suivent un traitement par la terbinafine durant plus de 6 semaines.

Lupus érythémateux :

Dans le cadre de la pharmacovigilance, on a signalé quelques rares cas de déclenchement et d'exacerbation de formes chronique et aiguë disséminée du lupus érythémateux chez des patients prenant de la terbinafine. Le traitement par la terbinafine chez les patients présentant des signes et des symptômes évoquant le lupus érythémateux doit être abandonné.

Appareil circulatoire

De très rares cas de dyscrasies sanguines (neutropénie, agranulocytose, thrombocytopénie, pancytopenie) ont été signalés chez des patients ayant pris de la terbinafine en comprimés. On doit rechercher la cause de toute dyscrasie sanguine survenant chez un patient traité par la terbinafine en comprimés et envisager la possibilité de modifier son traitement médicamenteux, y compris de mettre fin à son traitement par la terbinafine en comprimés.

Carcinogénèse et mutagenèse

Dans une étude sur la carcinogénèse s'échelonnant sur la durée de vie des animaux (123 semaines), une augmentation des tumeurs hépatiques a été observée chez les rats mâles recevant la dose la plus élevée (69 mg/kg/jour). Les modifications notées sont un accroissement de l'activité enzymatique, une prolifération peroxysomiale et une altération du métabolisme des triglycérides. L'évidence suggère que ces changements sont spécifiques à l'espèce, puisqu'ils n'ont pas été observés chez la souris ni chez le singe.

Généralités

Populations particulières

Femmes enceintes : Selon les études réalisées sur la fœtotoxicité et la fertilité animales, la terbinafine est dépourvue de pouvoir tératogène ou embryotoxique ou fœtotoxique. Toutefois, l'expérience clinique acquise avec la terbinafine chez les femmes enceintes est très limitée. Par conséquent, à moins que les bienfaits escomptés ne l'emportent sur les risques, la terbinafine ne doit pas être utilisée pendant la grossesse.

Femmes qui allaitent : La terbinafine passe dans le lait maternel; par conséquent, la femme prenant de la terbinafine ne doit pas allaiter.

Personnes âgées : Il semble que les concentrations plasmatiques et la demi-vie du médicament soient légèrement plus élevées chez les personnes âgées que dans la population en général. De plus, la fréquence de tous les effets secondaires observés au cours d'une étude de pharmacovigilance s'est révélée un peu plus importante chez les personnes âgées lorsque la terbinafine a été administrée aux doses normales recommandées chez l'adulte. Le taux global d'effets indésirables possiblement ou probablement liés à la terbinafine semble toutefois être le même que dans la population en général. Avant de prescrire des comprimés à des patients de ce groupe d'âge, il faut prendre en considération la possibilité d'une insuffisance hépatique ou rénale déjà présente (*voir la section PHARMACOCINÉTIQUE.*)

Enfants : L'innocuité et l'efficacité de la terbinafine n'ont pas été établies chez l'enfant. La terbinafine doit être gardée hors de la portée des enfants.

Risques professionnels

Effet sur la capacité de conduire et de faire fonctionner des machines

Aucune étude portant sur les effets du traitement par la terbinafine en comprimés sur la capacité de conduire et de faire fonctionner des machines n'a été réalisée. Les patients chez qui le traitement provoque des étourdissements en tant qu'effet indésirable doivent s'abstenir de conduire un véhicule et de faire fonctionner des machines.

EFFETS INDÉSIRABLES

Aperçu des effets indésirables du médicament

Puisque les essais cliniques sont menés dans des conditions très particulières, les taux des effets indésirables qui sont observés peuvent ne pas refléter les taux observés en pratique et ne doivent pas être comparés aux taux observés dans le cadre des essais cliniques portant sur un autre médicament. Les renseignements sur les effets indésirables d'un médicament qui sont tirés d'essais cliniques s'avèrent utiles pour la détermination des manifestations indésirables liées aux médicaments et pour l'estimation des taux.

Estimation de la fréquence : très fréquents : 10 % et plus; fréquents : de 1 % à moins de 10 %; peu fréquents : de 0,1 % à moins de 1 %; rares : de 0,01 % à moins de 0,1 %; très rares : moins

de 0,01 % (comprend les cas isolés).

La terbinafine est généralement bien tolérée. Ses effets secondaires sont habituellement légers ou modérés et transitoires.

Effets indésirables du médicament observés au cours des essais cliniques

Au cours des essais cliniques menés en vue de l'homologation du produit au Canada, des événements indésirables sont survenus chez 10,4 % des patients recevant la dose par voie orale recommandée : 5 % d'entre eux ont éprouvé des symptômes gastro-intestinaux légers ou modérés (sensation de plénitude, perte d'appétit, dyspepsie, nausées, douleurs abdominales légères et diarrhée), 3 % ont présenté des formes bénignes de cutiréaction (éruption cutanée ou urticaire) et chez les autres, les manifestations étaient de nature musculosquelettique (arthralgie ou myalgie) ou diverses et non spécifiques (par exemple, malaise ou lassitude).

Le tableau ci-dessous présente certains de ces événements :

Système organique Événement indésirable	TERBINAFINE à 250 mg (n = 998)	
	N ^{bre}	(%)
PEAU (dans l'ensemble)	27	2,7
Érythème ou éruption cutanée	9	0,9
Urticaire	5	0,5
Eczéma	1	0,1
Prurit	4	0,4
Autres	8	0,8
APPAREIL DIGESTIF (dans l'ensemble)	52	5,2
Diarrhée ou crampes	10	1,0
Nausées ou vomissements	11	1,1
Plénitude gastrique	5	0,5
Malaise	1	0,1
Irritation GI, dyspepsie, gastrite	22	2,2
Autres	3	0,3
SNC (dans l'ensemble)	12	1,2
Céphalées	9	0,9
Problèmes de concentration	2	0,2
Autres	1	0,1
AUTRES	11	1,1
Lassitude, fatigue	3	0,3
Douleurs (dos, genoux, jambes, pieds, reins)	1	0,1
Altération gustative ou xérostomie	1	0,1
Autres	6	0,6
PARAMÈTRES DE LABORATOIRE	2	0,2
Hypoglycémie	1	0,1
Augmentation des enzymes hépatiques	1	0,1
TOTAL	104	10,4

Effets indésirables peu courants du médicament observés au cours des essais cliniques (chez moins de 1 % des sujets)

Les événements indésirables peu fréquents, sont, entre autres, les suivants :

Peu courants : Des perturbations gustatives y compris la perte du goût ont été signalées. Ce dérangement se rétablit habituellement dans un intervalle de plusieurs semaines après l'arrêt du traitement. Des cas isolés de perturbations gustatives prolongées ont été signalés. On a observé de très rares cas graves de réduction de la consommation de nourriture menant à une perte de poids significative.

Rares : Des réactions hépatobiliaires idiosyncrasiques et symptomatiques (dont les deux tiers étaient de nature essentiellement cholestatique, tandis que les autres étaient liées à des lésions hépatovésiculaires ou les deux à la fois) ont été signalées en relation avec le traitement par la terbinafine, y compris de très rares cas d'insuffisance hépatique grave (certains nécessitant une greffe du foie ou ayant causé la mort). Des symptômes prodromiques vagues (nausées, anorexie, fatigue, malaise général) ont également été observés. Une augmentation des enzymes hépatiques est survenue chez des patients qui ne présentaient pas de symptômes, de même que chez des patients présentant des symptômes plus spécifiques d'un dysfonctionnement hépatique (ictère, douleur dans le quadrant supérieur droit de l'abdomen, prurit, selles pâles et urines foncées) (*voir la section MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS*).

La fréquence des dysfonctionnements hépatiques apparents signalés variait. L'analyse des résultats de 7 essais cliniques clés contrôlés par placebo (262 patients ayant reçu un placebo c. à 1 624 patients, de la terbinafine) laisse croire à une augmentation de 1,4 % c. à 3,4 % des indicateurs de la fonction hépatique (APase, SGPT [ASAT], SGOT [ALAT], g-GT, bilirubine plus de 2 fois supérieure à la normale). Dans le cadre d'une étude européenne postcommercialisation menée chez 25 884 patients, une élévation asymptomatique des enzymes hépatiques a été signalée chez 0,17 % des patients traités. La fréquence des troubles hépatiques symptomatiques possiblement associés à la terbinafine s'établissait à 1 cas sur 13 000. On considère que le risque relatif de lésion hépatique aiguë dans ce groupe était 4,2 fois supérieur à l'incidence de base.

Dans le contexte moins rigide du signalement spontané des réactions indésirables dans le monde, l'incidence de signes et de symptômes cliniquement significatifs de dysfonctionnement hépatobiliaire sans cause apparente, et dont la terbinafine a été considérée comme l'agent causal possible, s'établissait à environ 1 cas sur 37 000. La fréquence globale des réactions hépatobiliaires, élévations des enzymes hépatiques comprises, était de 1 cas sur 15 000. De très rares cas d'insuffisance hépatique, dont certains ont connu une issue mortelle, ont été associés à la terbinafine, soit environ 1 sur 1 000 000 des patients exposés au médicament.

Des cas de dysfonctionnement hépatobiliaire (essentiellement de nature cholestatique) et de très rares cas d'insuffisance hépatique grave (certains ayant causé la mort ou nécessité une greffe du foie) ont été signalés. La plupart des patients atteints d'insuffisance hépatique étaient également aux prises avec de graves affections générales sous-jacentes. Le lien de cause à effet avec

l'utilisation de terbinafine n'a donc pu être établie avec certitude.

L'administration de terbinafine par voie orale a été associée, rarement, à des réactions allergiques générales, notamment : urticaire, œdème de Quincke, arthralgie, arthrite et réaction évoquant la maladie sérique.

Très rares : Des réactions cutanées graves (par ex., le syndrome de Stevens-Johnson, l'érythrodermie bulleuse avec épidermolyse et l'érythème polymorphe), des cas de pustulose exanthématique aiguë généralisée, d'éruptions psoriasiformes ou d'exacerbation du psoriasis (si les éruptions cutanées s'aggravent, le traitement par la terbinafine doit être interrompu) ont été rapportés. Des réactions anaphylactiques (y compris l'œdème de Quincke) ont été signalées. Des cas de déclenchement et d'exacerbation des formes chronique et aiguë disséminée du lupus érythémateux ont été rapportés.

Des cas de chute des cheveux ont été signalés, mais aucun rapport de causalité n'a été établi.

Des troubles hématologiques tels que neutropénie, agranulocytose, pancytopenie et thrombocytopénie ont été signalés (très rares), de même que de très rares cas de purpura thrombocytopénique thrombotique (PTT). Le mécanisme de déclenchement du PTT et le rôle de la terbinafine n'ont pas été élucidés.

Des cas isolés de photosensibilité ont été également signalés en association avec la terbinafine.

Effets indésirables du médicament signalés après la commercialisation du produit

Dans le cadre de la pharmacovigilance portant sur la terbinafine en comprimés, on a signalé quelques rares cas de déclenchement et d'exacerbation des formes chronique et aiguë disséminée du lupus érythémateux chez des patients qui utilisaient la terbinafine. Le traitement par la terbinafine chez les patients présentant des signes et des symptômes évoquant le lupus érythémateux doit être abandonné.

Les événements indésirables suivants ont également été signalés : étourdissements, anémie, hausse du taux de CPK, rhabdomyolyse, pancytopenie, paresthésie et hypoesthésie.

INTERACTIONS MÉDICAMENTEUSES

Aperçu

De nombreuses classes de médicaments sont reconnues pour inhiber ou stimuler le métabolisme des médicaments par les enzymes du cytochrome (CYP) P450 présentes dans le foie et l'intestin. L'administration concomitante de tels médicaments peut donc avoir une incidence sur l'élimination métabolique des médicaments et se traduire, dans certains cas, par une augmentation ou une diminution de la biodisponibilité, d'où la nécessité éventuelle d'adapter la posologie.

Interactions médicament-médicament

Les produits médicinaux suivants peuvent amplifier l'effet de la terbinafine ou en augmenter la concentration plasmatique :

La cimétidine a ralenti la clairance de la terbinafine de 33 %.

Les produits médicinaux suivants peuvent réduire l'effet de la terbinafine ou en diminuer la concentration plasmatique :

La rifampicine a amplifié la clairance de la terbinafine de 100 %.

Effets de la terbinafine sur d'autres produits médicinaux

D'après les résultats d'études *in vitro* et chez des volontaires en santé, la terbinafine est dotée d'un pouvoir d'inhibition ou d'amplification négligeable sur la clairance de la plupart des médicaments dont la biotransformation est assurée par le système du cytochrome P450 (par ex., la terfénaïne, le triazolam, le tolbutamide ou les contraceptifs oraux), sauf ceux qui sont biotransformés par l'enzyme CYP2D6 (voir ci-après).

La terbinafine ne nuit pas à la clairance de l'antipyrine ou de la digoxine.

On a signalé certains cas d'irrégularités menstruelles et de grossesses chez des patientes prenant de la terbinafine en comprimés en concomitance avec des contraceptifs oraux, bien qu'il semble que la fréquence de ces troubles ne soit pas plus élevée que chez les patientes prenant uniquement des contraceptifs oraux.

La terbinafine peut amplifier l'effet des produits médicinaux suivants ou en augmenter la concentration plasmatique :

Caféine : La terbinafine a ralenti de 19 % la clairance de la caféine administrée par voie intraveineuse.

Composés essentiellement biotransformés par l'isoenzyme CYP2D6

Les études *in vitro* et *in vivo* ont révélé que la terbinafine inhibe la biotransformation effectuée par l'isoenzyme CYP2D6. Cette observation peut être importante sur le plan clinique pour les composés principalement biotransformés par la CYP2D6, par exemple certains membres des classes de médicament que sont les antidépresseurs tricycliques (TCA), les β -bloquants, les inhibiteurs sélectifs du recaptage de la sérotonine (ISRS), les antiarythmiques (classes 1A, 1B et 1C), les inhibiteurs de la monoamine oxydase de type B, surtout s'ils ont un index thérapeutique étroit (voir la section **MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS**).

La terbinafine a réduit la clairance de la désipramine de 82 %.

La terbinafine peut réduire l'effet des produits médicinaux suivants ou en abaisser la concentration plasmatique :

La terbinafine a amplifié la clairance de la cyclosporine de 15 %.

POSOLOGIE ET MODE D'ADMINISTRATION

Adultes : 125 mg, 2 fois par jour, ou 250 mg, 1 fois par jour.

La durée du traitement dépend de l'indication et de la gravité de l'infection.

Indication	Durée du traitement
Onychomycose (des doigts et des orteils)*	De 6 semaines à 3 mois
Infections cutanées** Tinea pedis (types interdigital, plantaire et mocassin)	De 2 à 6 semaines
Tinea corporis, tinea cruris	De 2 à 4 semaines

* Chez les patients qui présentent une infection des ongles des mains ou des pieds (sauf le gros orteil) ou chez les jeunes patients, un traitement de moins de trois mois peut être approprié. Dans les infections de l'ongle du gros orteil, un traitement de trois mois est habituellement suffisant, bien que celui-ci puisse se prolonger durant six mois ou plus chez certains patients. Une faible croissance unguéale au cours des premières semaines de traitement peut laisser présager un traitement plus long. Dans les onychomycoses, l'effet clinique optimal est visible quelques mois après la guérison mycologique et l'arrêt du traitement. Ce délai correspond au temps nécessaire à la pousse de l'ongle sain.

** Plusieurs semaines peuvent s'écouler entre la guérison mycologique et la disparition complète des signes et symptômes.

Administration

Orale

CONSIDÉRATIONS POSOLOGIQUES

Populations particulières

Insuffisance hépatique

L'emploi de terbinafine en comprimés n'est pas recommandé chez les patients atteints d'une hépatopathie chronique ou évolutive (*voir la section MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS*).

Insuffisance rénale

L'emploi de terbinafine en comprimés n'a pas été bien évalué chez les patients atteints d'insuffisance rénale et n'est donc pas recommandé pour cette population (*voir la section MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS*).

SURDOSAGE

Quelques cas de surdosage accidentel par la terbinafine en comprimés ont été signalés; la dose maximale ingérée était de 5 g. Les patients ont présenté des céphalées, des nausées, une douleur épigastrique et des étourdissements après l'ingestion du médicament. En cas de surdosage, il est recommandé d'éliminer le médicament principalement par l'administration de charbon activé et, au besoin, d'un traitement d'appoint symptomatique.

Pour savoir comment prendre en charge un surdosage présumé, communiquez avec le centre antipoison de votre région.

MODE D'ACTION ET PHARMACOLOGIE CLINIQUE

Mode d'action

La terbinafine appartient à la classe des allylamines qui est dotée d'un large spectre d'activité antifongique. À de faibles concentrations, la terbinafine exerce une action fongicide sur les dermatophytes, les moisissures et certains champignons dimorphes. Sur les levures, elle a un pouvoir fongicide ou fongistatique, selon l'espèce.

Pharmacodynamie

La terbinafine intervient très tôt dans la biosynthèse des stérols fongiques de manière spécifique. Il en résulte un déficit en ergostérol et une accumulation intracellulaire de squalène et, finalement, la destruction des cellules fongiques. La terbinafine agit en inhibant la squalène-époxydase dans la membrane cellulaire du champignon. L'enzyme squalène-époxydase n'est pas dépendante du système cytochrome P450.

Administré par voie orale, le médicament s'accumule dans la peau, les poils et les ongles pour atteindre rapidement des concentrations fongicides.

Pharmacocinétique

Absorption

La terbinafine, administrée par voie orale, est bien absorbée (plus de 70 %) et la biodisponibilité absolue de la terbinafine en comprimés après le métabolisme de premier passage est de 50 % environ. Après l'administration d'une dose unique de 250 mg de terbinafine en comprimés, les concentrations plasmatiques de terbinafine ont atteint 1,3 µg/mL, en moyenne, 1,5 heure plus tard. Comparativement à une dose unique, la concentration maximale de terbinafine à l'état d'équilibre était, en moyenne, 25 % plus élevée et l'ASC des concentrations plasmatiques, multipliée par un facteur de 2,3. Compte tenu de l'augmentation de l'ASC des concentrations plasmatiques, on peut en déduire que la demi-vie résultante est d'environ 30 heures. Les aliments exercent un effet modéré sur la biodisponibilité de la terbinafine (augmentation de l'ASC de moins de 20 %), qui n'est pas suffisant pour commander un ajustement de la posologie.

Distribution

La terbinafine se lie fortement aux protéines plasmatiques (99 %) et est lipophile. Elle se distribue largement dans l'organisme, notamment dans les tissus adipeux. Elle se diffuse rapidement dans le derme et se concentre dans la couche cornée lipophile. Elle est également diffusée dans le sébum, sa concentration est élevée dans les follicules pileux, les poils, les cheveux et la peau riche en sébum. Par ailleurs, des données indiquent que la terbinafine atteint la tablette unguéale au cours des toutes premières semaines de traitement.

Biotransformation et excrétion

La terbinafine est principalement excrétée dans l'urine (80 %) et dans les fèces (20 %). Une

fois absorbée, la terbinafine est rapidement et largement métabolisée par le foie. Au moins sept isoenzymes du cytochrome P450 interviennent dans ce métabolisme, les plus actives étant CYP 2C9, CYP 1A2, CYP 3A4, CYP 2C8 et CYP 2C19. Cette biotransformation aboutit à la formation de métabolites dépourvus d'activité antifongique, qui sont surtout excrétés dans l'urine. Aucun changement d'importance clinique lié à l'âge n'a été observé au chapitre des concentrations plasmatiques de terbinafine à l'état d'équilibre.

Après l'administration d'une dose unique de 250 mg à 12 patients alcooliques atteints d'une cirrhose du foie, la clairance totale de la terbinafine a été réduite d'environ 40 %. Après l'administration d'une dose unique de 250 mg à un échantillon de 12 patients atteints d'insuffisance rénale (médiane de la clairance de la créatinine : 17,6 mL/min), la clairance de la terbinafine a été réduite de moitié. En conséquence, les concentrations plasmatiques maximales ou l'ASC ont au moins doublé. Les patients se situant aux extrémités du spectre de l'insuffisance rénale n'étaient pas représentés. Aucune corrélation directe n'a pu être établie entre la clairance de la créatinine et celle de la terbinafine chez les patients atteints d'insuffisance rénale, étant donné que le métabolisme du médicament chez ces patients était entravé par la concurrence que se livraient les métabolites et la molécule mère.

STABILITÉ ET CONSERVATION

Conserver à une température se situant entre 15 et 30 °C, à l'abri de la lumière.

DIRECTIVES PARTICULIÈRES DE MANIPULATION

Flacon de polyéthylène haute densité (PEHD) : Protéger de la lumière.

Plaquette alvéolée : Conserver dans l'emballage original pour protéger les comprimés de la lumière.

PRÉSENTATION, COMPOSITION ET CONDITIONNEMENT

Forme posologique	Comprimés	
	125 mg	250 mg
Description	Comprimé rond, biconvexe, non pelliculé, à bords biseautés de couleur blanc à blanc cassé où sont gravées les inscriptions 'D' d'un côté et '56' de l'autre	Comprimé rond, biconvexe, rainuré, à bords biseautés et non pelliculé, de couleur blanc à blanc cassé où sont gravées les inscriptions. 'D' d'un côté et '74' de l'autre
Composition	125 mg de terbinafine (sous forme de chlorhydrate de terbinafine), cellulose microcristalline, glycolate d'amidon sodique, silice sublimée, hypromellose et stéarate de magnésium	250 mg de terbinafine (sous forme de chlorhydrate de terbinafine), cellulose microcristalline, glycolate d'amidon sodique, silice sublimée, hypromellose et stéarate de magnésium
Conditionnement	Boîte de 28 comprimés en plaquettes alvéolées (14 comprimés par plaquette).	Flacon de PEHD de 100 comprimés. Boîte de 28 comprimés en plaquettes alvéolées (14 comprimés par plaquette).

PARTIE II : RENSEIGNEMENTS SCIENTIFIQUES

RENSEIGNEMENTS PHARMACEUTIQUES

Substance pharmaceutique

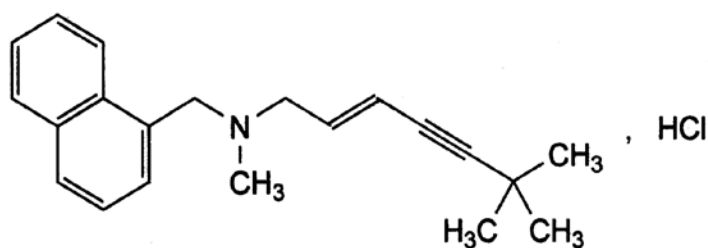
Dénomination commune : Chlorhydrate de terbinafine

Nom chimique : Chlorhydrate de (E)-N-(6,6-diméthyl-2-hepten-4-ynyl)-Nméthyl-1-naphtalène-méthanamine

Formule moléculaire : $C_{21}H_{26}NCl$

Masse moléculaire : 327,9

Formule développée :



Propriétés

physicochimiques:

- Poudre blanche ou blanc cassé.
- Solubilité : très légèrement ou légèrement soluble dans l'eau. Franchement soluble dans l'éthanol anhydre et dans le méthanol, légèrement soluble dans l'acétone; 0,63 % (p/v) dans l'eau et > 2 % (p/v) dans le chloroforme
- Point de fusion : entre 195 et 198 °C
- Valeur pKa (I) : 7,10
- pH d'une solution (0,5 %) dans un mélange de méthanol et d'eau à 4:6 (v/v) : environ 4,7 à 25 °C.

ESSAIS CLINIQUES

Études comparatives de biodisponibilité

Une étude ouverte, croisée, à répartition aléatoire et à dose unique par voie orale, comportant deux traitements, deux séquences et deux périodes a été menée au su auprès de 37 sujets adultes de sexe masculin, bien portants et à jeûn dans le but de comparer la biodisponibilité des comprimés de chlorhydrate de terbinafine à 250 mg (à l'étude) d'Aurabindo Pharma Limited, Inde, pour Auro Pharma Inc., Canada) et des comprimés LAMISIL à 250 mg de Novartis Pharma Canada Inc.

Synthèse des données comparatives de biodisponibilité

Chlorhydrate de terbinafine en comprimés (1 ×250 mg) Données mesurées				
Moyenne géométrique Moyenne arithmétique (CV %)				
Paramètre	Produit évalué*	Produit de référence†	Rapport des moyennes géométriques (%)#	Intervalle de confiance à 90 %#
ASC ₀₋₇₂ (h □ ng/mL)	4928,272 5766,032 (61,8)	4849,220 5602,017 (54,0)	101,49	91,76- 112,25
ASC _{0-∞} (h □ ng/mL)	5619,952 6847,485 (65,8)	5580,267 6554,990 (55,5)	100,71	90,78-111,73
C _{max} (ng/mL)	767,606 869,963 (51,0)	778,906 888,630 (49,9)	98,55	87,61 - 110,86
T _{ma} § (h)	2,25 (0,75-5,00)	2,00 (0,75-5,00)		
T ^{\$} (h)	42,700 (51,2)	38,813 (34,9)		

*Auro-Terbinafine à 250 mg, fabriqué mg fabriqué par Aurabindo pharma Limited, Inde, pour Auro Pharma Inc., Canada)

† Lamisil à 250 mg, fabriqué par Novartis Pharma Canada Inc. et acheté au Canada

§ Médiane plutôt que moyenne arithmétique (CV %)

\$ Moyenne arithmétique seulement (CV %)

#Calcul fondé sur l'estimation de la moyenne (méthode des moindres carrés)

Onychomycose

Deux études ont évalué l'efficacité de la terbinafine administrée par voie orale dans le traitement de l'onychomycose des orteils et des doigts.

Données démographiques et modalités de l'essai

Résumé des données démographiques des patients ayant participé aux essais cliniques sur l'utilisation de la terbinafine par voie orale dans le traitement de l'onychomycose

N° de l'essai	Méthodologie de l'essai	Posologie, voie d'administration et durée du traitement	Sujets (n = nombre)	Âge moyen (min.-max.)	Sexe	Race
SF1501	Essai multicentrique, à double insu, double placebo, avec répartition aléatoire, en groupes parallèles et recrutement stratifié (ongles des orteils/des doigts); posologie biquotidienne c. posologie unquotidienne	Comprimés de terbinafine à 125 mg, administrés par voie orale 2 f.p.j., jusqu'à 48 semaines (ongles des orteils) ou 24 semaines (ongles des doigts)	51 inscrits 43 évaluable	45 ans (18- 74)	M = 34 F = 9	Non précisée
		Comprimés de terbinafine : 2 comprimés à 125 mg, 1 f.p.j., jusqu'à 48 semaines (ongles des orteils) ou 24 semaines (ongles des doigts)	52 inscrits 48 évaluable	45 ans (18-74)	M = 34 F = 14	Non précisée
SF00423	Essai multicentrique à double insu, avec répartition aléatoire, en groupes parallèles et contrôlé par la griséofulvine	Capsules de terbinafine : Capsules à 250 mg administrées par voie orale 2 f.p.j., 3 à 6 mois	47 inscrits 29 évaluable	44,6 ans (21-76)	M = 24	100 %de sujets de race blanche
		Capsules de griséofulvine : Capsules à 250 mg administrées par voie orale 2 f.p.j., jusqu'à 6 mois (la durée standard du traitement est au plus de 12 mois)	34 inscrits 22 évaluable	43,5 ans (20-61)	M = 15	100 %de sujets de race blanche

Résultats d'études

Résultats de l'étude SF1501 sur l'onychomycose

Paramètres d'évaluation principaux	2 f.p.j.	1 f.p.j.
	Nombre de patients (%)	Nombre de patients (%)
Guérison mycologique (résultats négatifs à l'épreuve au KOH et des cultures fongiques) – toutes les infections	Ongles des pieds	
	25/31(81 %)	28/35 (80 %)
	Ongles des mains	
	10/10 (100 %)	10/11(91 %)
Traitement efficace (résultat négatif à l'examen mycologique et croissance continue ou limitée des ongles) à la fin du traitement, soit à la 24 ^e semaine – toutes les infections	Ongles des pieds	
	24/32 (75 %)	26/37 (70 %)
	Ongles des mains	
	10/11(91 %)	10/11(91 %)

Cette étude n'a fait ressortir aucune différence significative entre le traitement biquotidien et le traitement unique pour ce qui est des taux de guérison mycologique et des taux d'efficacité du traitement. Au terme du traitement, le taux de guérison mycologique s'élevait à 95 % pour les ongles des mains et à 80 % pour les ongles des pieds. Lors de la visite de suivi qui a eu lieu de 3 à 12 mois plus tard, plus de 81 % des cas d'onychomycose des pieds étaient guéris sans avoir récidivé.

Résultats de l'étude SFO0423 sur l'onychomycose

Paramètres d'évaluation principaux	Terbinafine Nombre de patients (%)	Agent de comparaison Nombre de patients (%)
Traitement efficace (résultat négatif à l'examen mycologique et croissance continue ou limitée des ongles) à la fin du traitement, soit à la 24 ^e semaine*	Ongles des pieds	
	11/20 (55 %)	5/12 (42 %)
	Ongles des mains	
	7/9 (78 %)	8/10 (80 %)
Guérison mycologique (résultats négatifs à l'épreuve au KOH et des cultures fongiques) à la 24 ^e semaine	Ongles des pieds	
	12/20 (60 %)	5/12 (42 %)
	Ongles des mains	
	7/9 (78 %)	7/10 (70 %)

*Aucun critère d'évaluation combinant les aspects cliniques et mycologiques n'a été précisé dans le protocole.

Dans le groupe de sujets traités par le chlorhydrate de terbinafine, des traitements d'une durée de 3 à 6 mois se sont montrés efficaces dans 78 % des cas d'infection des ongles des mains et dans 55 % des cas d'infection des ongles des pieds. La griséofulvine s'est révélée efficace dans 80 % et 42 % des cas d'infection des ongles des mains et des pieds, respectivement. On en a donc déduit qu'un traitement de courte durée (de 3 à 6 mois) à l'aide de 500 mg de chlorhydrate de terbinafine par jour semble efficace chez de nombreux patients atteints d'une onychomycose imputable à une infection à dermatophytes.

Tinea corporis et tinea cruris

Données démographiques et modalités de l'essai

Résumé des données démographiques des patients ayant participé aux essais cliniques sur l'utilisation de la terbinafine par voie orale dans le traitement du tinea corporis et du tinea cruris

N° de l'essai	Méthodologie de l'essai	Posologie, voie d'administration et durée du traitement	Sujets (n = nombre)	Âge moyen, toutes études confondues (min.-max.)	Sexe	Race (% de sujets de race blanche)
Contrôlés par placebo : SFO041B 5-OR SFO041C	Essai monocentrique ou multicentrique, à double insu, avec répartition aléatoire, en groupes parallèles et contrôlé par placebo	Capsules à 125 mg de terbinafine administrées par voie orale 2 f.p.j., pendant 4 semaines; suivi de 2 semaines	79 inscrits 62 évaluable	34-40 ans (18-74)	M = 50 F = 11	71-100 %
		Placebo apparié	77 inscrits 62 évaluable	37-42 ans (18-70)	M = 49 F = 13	

N° de l'essai	Méthodologie de l'essai	Posologie, voie d'administration et durée du traitement	Sujets (n = nombre)	Âge moyen, toutes études confondues (min.-max.)	Sexe	Race (% de sujets de race blanche)
Contrôlé par la griséofulvine : 11-OR	Essai monocentrique ou multicentrique, à double insu, double placebo, avec répartition aléatoire, en groupes parallèles, et contrôlé par la griséofulvine	Capsules de terbinafine à 125 mg et placebo administrés par voie orale, 2 f.p.j., jusqu'à 6 semaines; suivi de 2 à 6 semaines	189 inscrits 174 évaluables	37-38 ans (17-69)	M = 105 F = 69	85-99 %
SFO044		2 capsules de griséofulvine à 250 mg, administrées par voie orale 2 f.p.j., jusqu'à 6 semaines; suivi de 2 à 6 semaines	192 inscrits 170 évaluables	31-34 ans (17-85)	M = 107 F = 63	
Contrôlés par le kétoconazole : SF 3006 SF 0047	Essai monocentrique ou multicentrique, à double insu, double placebo, avec répartition aléatoire, en groupes parallèles et contrôlé par le kétoconazole	Capsules de terbinafine à 125 mg et placebo administrés par voie orale 2 f.p.j., jusqu'à 6 semaines; suivi de 4 à 8 semaines	73 inscrits 65 évaluables	34-48 ans (18-80)	M = 40 F = 25	60-92 %
		Capsules de kétoconazole à 200 mg, administrées par voie orale 1 f.p.j., ou placebo pris 1 f.p.j., jusqu'à 6 semaines; suivi de 2 à 6 semaines	71 inscrits 62 évaluables	31-43 ans (16-70)	M = 40 F = 22	

Résultats d'études

Résultats combinés des études contrôlées par placebo ayant porté sur le tinea corporis et le tinea cruris – SF 0041 B, 5-OR, SF 0041C¹

Paramètres d'évaluation principaux	Terbinafine Nombre (%)	Placebo Nombre (%)
Guérison mycologique (résultats négatifs à l'épreuve au KOH et des cultures fongiques) au moment de l'examen de suivi	7-30 (100-64 %)	0-4 (0-36 %)
Traitement efficace (guérison mycologique et absence de signes ou de symptômes, ou présence de signes ou de symptômes négligeables) au moment de l'examen de suivi	8-30 (62-91 %)	0-4 (0-23 %)
5-OR : Les résultats relatifs à la guérison mycologique (résultats combinés des cultures fongiques et des épreuves au KOH) n'ont pas été fournis, et le nombre de patients qui se sont présentés à l'examen de suivi était trop faible pour que les évaluations soient jugées valables. Par contre, à la fin du traitement, la terbinafine s'était montrée significativement supérieure au placebo au chapitre de la guérison mycologique et des épreuves au KOH négatives (épreuves au KOH négatives : 73 % c. à 17 % pour l'agent actif et le placebo, respectivement; $p = 0,043$; cultures fongiques négatives : 73 % c. à 0 % pour l'agent actif et le placebo, respectivement; $p = -0,007$).		
SF 0041B : Le nombre de patients ayant reçu le placebo et qui se sont présentés à l'examen de suivi était trop faible pour que les évaluations soient jugées valables. Par contre, à la fin du traitement, la proportion de patients ayant obtenu une guérison mycologique était plus élevée dans le groupe traité par la terbinafine que dans celui ayant reçu le placebo; le traitement s'est révélé efficace chez 75 % et 23 % des sujets des groupes de traitement actif et des groupes placebo, respectivement.		

¹ Les fourchettes de valeurs rendent compte de la valeur la plus faible et de la valeur la plus élevée consignées dans le cadre des études en question.

L'efficacité d'un traitement d'une durée maximale de 6 semaines par la terbinafine a été systématiquement confirmée dans les trois essais contrôlés par placebo, et ce, tant au chapitre des taux de guérison mycologique que des critères d'évaluation cliniques et mycologiques combinés. Dans le cadre des essais contrôlés par placebo, les patients ayant reçu le placebo ont été peu nombreux à se présenter aux examens de suivi prévus après le traitement qui auraient permis de consigner des données utiles. Cependant, les résultats obtenus à la fin du traitement pour les critères d'évaluation cliniques ou mycologiques témoignent visiblement de la grande efficacité de la terbinafine. Les résultats de quatre études ayant servi à comparer la terbinafine à des agents actifs ont démontré que la terbinafine est à tout le moins aussi efficace, voire plus efficace, que la griséofulvine et le kétoconazole administrés par voie générale.

Résultats des études ayant porté sur le tinea corporis et le tinea cruris, réalisées avec la griséofulvine comme agent de comparaison – 11-OR et SF 0044¹

Paramètres d'évaluation principaux	Terbinafine Nombre (%)	Agent de comparaison Nombre (%)
Guérison mycologique (résultats négatifs à l'épreuve au KOH et des cultures fongiques) au moment de l'examen de suivi	111-40 (93 et 100 %)	101-36 (94 et 95 %)
Traitement efficace (guérison mycologique et absence de signes ou de symptômes, ou présence de signes ou de symptômes négligeables) au moment de l'examen de suivi	119-37 (94 et 77 %)	108-36 (86 et 82 %)

¹ Les fourchettes de valeurs rendent compte de la valeur la plus faible et de la valeur la plus élevée consignées dans le cadre des études en question.

Résultats des études ayant porté sur le tinea corporis et le tinea cruris, réalisées avec le kétoconazole comme agent de comparaison – SF 3006 et SF 0047¹

Paramètres d'évaluation principaux	Terbinafine Nombre (%)	Agent de comparaison Nombre (%)
Guérison mycologique (résultats négatifs à l'épreuve au KOH et des cultures fongiques) au moment de l'examen de suivi	28-36 (100 et 97 %)	23-31 (92 et 86 %)
Traitement efficace (guérison mycologique et absence de signes ou de symptômes, ou présence de signes ou de symptômes négligeables) au moment de l'examen de suivi	28-35 (100 et 95 %)	23-29 (92 et 78 %)

¹ Les fourchettes de valeurs rendent compte de la valeur la plus faible et de la valeur la plus élevée consignées dans le cadre des études en question.

Tinea pedis

Données démographiques et modalités de l'essai

Résumé des données démographiques des patients ayant participé aux essais cliniques sur le *tinea pedis*

N° de l'essai	Méthodologie de l'essai	Posologie, voie d'administration et durée du traitement	Sujets (n = nombre)	Âge moyen (min.-max.)	Sexe	Race
39-40OR	Essai multicentrique à double insu, avec répartition aléatoire et contrôlé par placebo	Comprimés de terbinafine à 125 mg ou placebo apparié, administrés 2 f.p.j. pendant 6 semaines; suivi de 2 semaines	Terbinafine 26 inscrits 23 évaluable	37 ans (20-64)	M = 15 F = 8	92 % de sujets de race blanche
			Placebo 24 inscrits 18 évaluable	40 ans (20-68)	M = 13 F = 5	
SF 0508	Essai multicentrique à double insu, avec répartition aléatoire et contrôlé par placebo	2 comprimés de terbinafine à 125 mg ou placebo apparié, administrés 1 f.p.j. pendant 2 semaines; suivi de 6 semaines	Terbinafine 18 inscrits 14 évaluable	39 ans (19-72)	M = 20 F = 6	79 % de sujets de race blanche
			Placebo 19 inscrits 14 évaluable	45 ans (20-82)	M = 23 F = 4	
SF 0025	Essai multicentrique à double insu, avec répartition aléatoire et contrôlé par la griséofulvine	Capsules de terbinafine à 125 mg, administrées 2 f.p.j., pendant 6 semaines; suivi de 2 semaines	39 inscrits 33 évaluable	38 ans (18-79)	M = 17 F = 16	95 % de sujets de race blanche
			Capsules de griséofulvine à 250 mg, administrées 2 f.p.j., pendant 6 semaines; suivi de 2 semaines	37 inscrits 33 évaluable	35 ans (14-59)	
20-OR	Essai multicentrique à double insu, avec répartition aléatoire et contrôlé par la griséofulvine	Capsules de terbinafine à 125 mg, administrées 2 f.p.j., pendant 6 semaines; suivi de 2 semaines	18 inscrits 16 évaluable	38 ans (22-63)	M = 11 F = 5	82 % de sujets de race blanche
			Capsules de griséofulvine à 250 mg, administrées 2 f.p.j., pendant 6 semaines; suivi de 2 semaines	18 inscrits 12 évaluable	36 ans (20-49)	

Résultats d'études

Résultats des études contrôlées et ayant porté sur le tinea pedis – 39-40OR et SFO508

Paramètres d'évaluation principaux	Terbinafine Nombre (%)	Placebo Nombre (%)
Guérison mycologique (cultures et examen cytologique négatifs) au moment de l'examen de suivi		
Étude 39-40OR*	17/22 (77 %)	0/6 (0 %)
Étude SF0508 [†]	12/14 (86 %)	1/14 (7 %)
Traitement efficace (analyses mycologiques négatives et présence de signes ou de symptômes négligeable) au moment de l'examen de suivi		
Étude 39-40OR*	15/23 (65 %)	0/18 (0 %)
Étude SF 0508	10/14 (71 %)	0/14 (0 %)

* Trop peu de patients du groupe placebo se sont présentés à l'examen de suivi pour qu'on ait pu évaluer ce critère.

[†] $p < 0,001$, selon la méthode exacte de Fisher, unilatérale

Les essais contrôlés par placebo ont fait ressortir la constance de l'effet thérapeutique de 2 à 6 semaines après l'arrêt du traitement, que celui-ci ait été évalué d'après les résultats des analyses mycologiques uniquement ou d'après les résultats obtenus pour les paramètres mycologiques et cliniques réunis. Les schémas étudiés se sont tous montrés efficaces qu'il s'agisse de celui de 6 ou de 2 semaines et que le médicament ait été administré 1 ou 2 fois par jour. Au cours de l'étude 39-40OR, trop peu de patients du groupe placebo se sont présentés à la visite de suivi pour qu'on ait pu procéder à une analyse statistique valable des résultats obtenus. Toutefois, les taux de guérison mycologique et d'efficacité du traitement à la fin de la période de traitement de 6 semaines étaient significativement plus élevés dans le groupe traité par la terbinafine que dans le groupe placebo.

Résultats des études ayant porté sur le tinea pedis et réalisées avec la griséofulvine comme agent de comparaison – SF 0025 et 20-OR

Paramètres d'évaluation principaux	Terbinafine Nombre (%)	Agent de comparaison Nombre (%)
Guérison mycologique (cultures et examen cytologique négatifs) au moment de l'examen de suivi		
Étude SF 0025*	32/33 (97 %)	28/31(90 %)
Étude 20-OR*	16/16 (100 %)	6/11(55 %)
Traitement efficace (analyses mycologiques négatives et présence de signes ou de symptômes négligeables) au moment de l'examen de suivi		
Étude SF 0025 [†]	32/33 (97 %)	26/33 (79 %)
Étude 20-OR [†]	14/16 (88 %)	5/11 (45 %)

* Signification statistique non précisée

[†] $p = 0,054$, selon la méthode exacte de Fisher

Deux études de petite envergure ont révélé que la terbinafine était supérieure à la griséofulvine deux semaines après la fin du traitement de six semaines pour ce qui est des paramètres mycologiques uniquement ou des paramètres mycologiques et cliniques réunis.

PHARMACOLOGIE DÉTAILLÉE

La terbinafine inhibe de manière spécifique la biosynthèse de l'ergostérol fongique au moment de l'époxydation du squalène, ce qui entraîne un déficit en ergostérol, composant essentiel de la membrane cellulaire du champignon et une accumulation intracellulaire du précurseur, le squalène. Cette dernière est, semble-t-il, responsable de l'activité fongicide primaire de la terbinafine, la rupture de la membrane cellulaire et la perturbation de la synthèse de la paroi cellulaire qui s'ensuivent ayant été observées dans des études ultrastructurales portant sur des champignons traités par la terbinafine. Par ce mécanisme, la terbinafine se distingue des antimycosiques azolés, qui interviennent plus tardivement dans la biosynthèse de l'ergostérol en inhibant la 14 α -déméthylase, une enzyme du cytochrome P450 sur laquelle la terbinafine n'a aucun effet. Contrairement à de nombreux dérivés azolés, la terbinafine ne se lie pas au cytochrome P450 dans les tissus stéroïdogènes des mammifères.

Le modèle à deux compartiments est celui qui décrit le mieux la pharmacocinétique dans le plasma de la terbinafine administrée par voie orale. Plus de 80 % de la dose est absorbée, la clairance du médicament est élevée, et celui-ci est largement métabolisé dans le foie et largement distribué dans les tissus. La concentration plasmatique maximale est proportionnelle à la dose et est atteinte, quelle que soit la dose, en 2 heures environ.

La concentration moyenne de la terbinafine (en $\mu\text{g/g}$) a été mesurée dans la couche cornée, le derme et l'épiderme, les poils, les cheveux, la sueur ainsi que le sébum pendant et après un traitement par le chlorhydrate de terbinafine d'une durée de 12 jours, à raison de 250 mg/jour, chez 10 volontaires en santé. On trouve dans le tableau ci-dessous les résultats obtenus avant (jour 0), pendant (jours 2, 6 et 12) et après (jours 13 et 16) le traitement.

Jour	0	2	6	12	13	16
Couche cornée	0,11	0,86	2,84	9,05	5,08	3,06
Derme/épiderme	0	0,05	0,23	0,35	0,11	0,14
Sébum	0	38,2	43,1	39,7	45,1	18,8
Cheveux/poils	0,02	0,24	1,30	2,60	2,11	1,35
Sueur	0	0	0	0	0	0

Le modèle de distribution tissulaire laisse envisager une diffusion rapide du médicament à travers le derme et les couches profondes de l'épiderme jusqu'à la couche cornée, où la concentration maximale a été atteinte le 12^e jour et la demi-vie a été de 3 à 4 jours, ce qui donne à penser que, pour la plupart des dermatophytes, la concentration de terbinafine demeurerait supérieure à la CMI pendant trois semaines. La sécrétion dans le sébum constitue une autre voie de distribution

vraisemblablement importante dans le traitement des dermatomycoses; en effet, les concentrations du médicament dans le sébum étaient élevées et sont demeurées présentes plusieurs jours après l'arrêt du traitement.

Dans une étude sur l'efficacité de la terbinafine dans le traitement des onychomycoses, les concentrations plasmatiques ont été mesurées mensuellement chez 9 patients. La moitié des sujets recevaient 250 mg de terbinafine, une fois par jour, le soir, et l'autre moitié, 125 mg, deux fois par jour. L'état d'équilibre pharmacocinétique a été atteint au plus tard après quatre semaines de traitement, soit au moment de la première évaluation. Les concentrations plasmatiques à l'état d'équilibre, à savoir 0,22 – 0,56 µg/mL dans le groupe ayant pris le médicament deux fois par jour et 0,15 – 0,35 µg/mL chez les patients l'ayant pris une fois par jour, n'ont pas augmenté au fil du temps.

MICROBIOLOGIE

In vitro

Les concentrations minimales inhibitrices (CMI) de terbinafine ont été établies par des dilutions successives pratiquées sur des levures, des moisissures, des dermatophytes, la forme filamenteuse de *Candida albicans*, le genre *Pityrosporum* et *Sporotrichum schenkii*. Le spectre et les CMI obtenus dans les différents laboratoires de recherche pour les diverses espèces et souches de champignons (rubrique « CMI, min.-max. » du tableau suivant) démontrent que la terbinafine est très active contre les dermatophytes, le genre *Aspergillus* ainsi que les champignons dimorphes et ceux du genre *Dermatium*. Les blastospores de diverses espèces et souches de levures sont nettement moins sensibles à la terbinafine, les CMI allant de 0,1 à > 128 µg/mL. L'efficacité de la terbinafine contre deux levures importantes sur le plan clinique a été confirmée par une évaluation de la sensibilité d'isolats cliniques, soit 78 pour *Candida albicans* et 20 pour *Candida parapsilosis*. Les blastospores de *Candida parapsilosis* se sont montrés plus sensibles que ceux de *Candida albicans*; en revanche, la forme filamenteuse de *Candida albicans* (considérée comme la forme pathogène) était la plus sensible (CMI₅₀ = 0,195 µg/mL).

Sommaire des résultats publiés sur l'activité *in vitro* de la terbinafine contre les champignons pathogènes et opportunistes

Champignon	CMI, min.-max. (µg/mL)
I. Dermatophytes	
<i>Trichophyton mentagrophytes</i>	0,001 - 0,01
<i>Trichophyton rubrum</i>	0,001 - 0,01
<i>Trichophyton verrucosum</i>	0,001 - 0,006
<i>Epidermophyton floccosum</i>	0,001 - < 0,06
<i>Microsporium canis</i>	0,005 - 0,01
<i>Microsporium gypseum</i>	0,005 - 0,01
<i>Microsporium persicolor</i>	0,002 - 0,003
II. Champignons filamenteux	
Genre <i>Aspergillus</i>	0,005-5,0
<i>Aspergillus flavus</i>	0,01-0,5
<i>Aspergillus fumigatus</i>	0,02-5,0
<i>Aspergillus niger</i>	0,005-0,5
<i>Aspergillus terreus</i>	0,05-5,0
<i>Pseudallescheria boydii</i>	32,00-> 64,0
Genres <i>Mucor</i> , <i>Rhizopus</i>	64,0-> 128,00
Genre <i>Acremonium</i>	1,0-4,0
<i>Curcularia fallax</i>	0,25-0,5
Genre <i>Fusarium</i>	32,0-> 64,0
<i>Hendersonula toruloidea</i>	1,0-4,0
<i>Lasiodiplodia theobromae</i>	0,25-0,5
Genre <i>Paecilomyces</i>	8,0-64,0
<i>Scopulariopsis brevicaulis</i>	0,5-8,8
<i>Scytalidium hyalinum</i>	1,0-4,0
III. Champignons dimorphes	
<i>Blastomyces dermatitidis</i>	≤0,05-0,39
<i>Histoplasma capsulatum</i>	≤0,05-0,2
<i>Sporothrix schenckii</i>	≤0,05-2,0
IV. Levures pathogènes	
<i>Candida albicans</i> (levuriforme)	6,25-> 128,0
<i>Candida albicans</i> (forme filamenteuse)	0,098-0,78
<i>Candida parapsilosis</i>	0,1-3,13
<i>Candida tropicalis</i>	10,0-128,0
<i>Candida pseudotropicalis</i>	0,5-50,0
<i>Candida krusei</i>	50,0-> 100,0
<i>Candida guilliermondii</i>	6,25-100,0
<i>Candida glabrata</i> (<i>T. glabrata</i>)	> 100,0-> 128,0
<i>Cryptococcus neoformans</i>	0,25-2,0
Genre <i>Pityrosporum</i>	0,2-0,8
V. Dématiées	
Dématiées causant les phæo-hyphomycoses*	≤0,06- 0,5
Dématiées causant les chromoblastomycoses**	≤0,06-2,0

* = *Exophiala jeanselmei*, *Wangiella dermatitidis*, *Cladosporium bantianum*

** = *Fonseceas pedrosoi*, genre *Phialophora*

La terbinafine a montré une activité principalement fongicide contre les espèces *T. mentagrophytes*, *M. canis*, *A. fumigatus*, *S. brevicaulis*, *S. schenkii* et *C. parapsilosis* et s'est révélée fongistatique contre *C. albicans*.

TOXICOLOGIE

Toxicité aiguë

Espèce	Sexe	Voie d'administration	DL₅₀
Souris	M, F	Orale	> 4 g/kg
Rat	M, F	Orale	> 4 g/kg

Toxicité à long terme

TOXICITÉ À LONG TERME

ESPÈCE	DURÉE DU TRAITEMENT	VOIE D' ADM.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
RAT	26 semaines	orale	0, 30, 100 et 300	↑ du poids du foie dans les groupes recevant des doses moyennes ou élevées; ↑ du poids des reins et du cœur dans le groupe traité par de fortes doses; ↑ du poids des glandes surrénales dans tous les groupes. Chez tous les animaux ayant bénéficié d'une période de récupération, le poids des organes a montré des signes de réversibilité. Chez les mâles de tous les groupes, on a noté une ↑ de l'incidence et de la gravité d'une néphropathie spontanée. Chez les rates traitées par des doses moyennes ou élevées, le volume des hépatocytes centro-lobulaires s'est accru. À l'arrêt du traitement, on a observé des signes histologiques de guérison dans le
	52 semaines	orale	M : 6,9, 20, 68 F : 9,3, 28, 95	↑ réversible du poids des reins chez les mâles recevant des doses moyennes ou élevées et du poids du foie chez les rates traitées par des doses élevées. Aucun changement histopathologique organique ou tissulaire ni signe de tumorigenèse médicamenteuse. Aucune prolifération du réticulum endoplasmique lisse ni des peroxyosomes. Le seuil d'innocuité est de 68 mg/kg chez le mâle et de 95 mg/kg
RAT prépubertaire et post-pubertaire	55 jours	orale	0, 25, 75, 250	Chez des rats de 15 jours traités jusqu'à ce qu'ils atteignent 70 jours, les doses moyennes et élevées se sont révélées toxiques, comme en témoigne la mort de certains des animaux les ayant reçues. Une diminution du gain pondéral corporel moyen a également été observée dans ces groupes.
RATON	55 jours	orale	0, 10, 25, 45, 100	Médicament bien toléré chez des rats traités de leur 15 ^e à leur 70 ^e jour. Une mort signalée dans le groupe recevant de faibles doses. Légère ↑ du poids du foie chez les
CHIEN	26 semaines	orale	0, 20, 60, 200	Ptyalisme initial dans les groupes recevant des doses moyennes ou élevées; vomissements sporadiques chez les animaux traités par de fortes doses. Les paramètres hématologiques sont demeurés stables pendant l'étude. À la fin du traitement, des inclusions intracytoplasmiques lamellaires ont été trouvées dans le foie de 3 des 4 chiens ayant reçu des doses élevées. Le seuil d'innocuité est de 60
	52 semaines	orale	0, 10, 25, 100	Vomissements sporadiques et faible inhibition de l'accroissement pondéral corporel chez les chiens recevant des doses moyennes ou élevées. Ptyalisme sporadique et réduction de la prise alimentaire dans le groupe traité par de fortes doses. Légère baisse des triglycérides chez les femelles de tous les groupes.
LAPIN	4 semaines	topique (crème à 2 %)	10, 20, 40	Réactions d'intensité modérée (érythème) observées au lieu d'application.
	4 semaines	topique (solution à 1 %)	0,5, 15, 30	Érythème, œdème et papules au lieu d'application dans tous les groupes, y compris le groupe placebo.
	26 semaines	Topique (crème à 1 % et à 2 %)	10, 20, 40	Érythème et œdème légers dans tous les groupes, y compris le groupe placebo.

Études de reproduction

ÉTUDES DE REPRODUCTION

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMIN.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
RAT	Étude sur la fertilité et la reproduction M : 63 jours avant l'accouplement F : 14 jours avant l'accouplement, jusqu'au sevrage	orale	10,50,250	Dans le groupe recevant de fortes doses, le taux de gestation, le nombre moyen de fœtus et de petits vivants par femelle étaient légèrement plus bas, et la mortalité prénatale et périnatale de la progéniture était plus élevée. On a observé un léger ralentissement physique et fonctionnel chez la progéniture. La fertilité et la reproduction de la progéniture étaient normales dans tous les groupes.
	Étude sur l'embryotoxicité Du 6 ^e au 15 ^e jour suivant l'accouplement	orale	30, 100, 300	Les rates inséminées et traitées par la terbinafine ont bien toléré les doses jusqu'à concurrence de 100 mg/kg. On a noté un gain pondéral corporel plus faible à 300 mg/kg. Pas d'effet mortel ni tératogène sur l'embryon.
	Étude périnatale et postnatale Du 15 ^e jour après l'accouplement jusqu'au 21 ^e jour du postpartum	orale	30, 100, 300	Les rates inséminées et traitées par la terbinafine ont bien toléré toutes les doses. On n'a pas observé de signe clinique ni d'altération notable des fonctions reproductrices dans quelque groupe que ce soit.
	Étude sur l'embryotoxicité Du 6 ^e au 15 ^e jour suivant l'accouplement	sous-cutanée	10, 30, 100	Les femelles traitées par des doses élevées ont pris moins de poids et avaient la peau irritée au point d'injection. Les rates du groupe recevant des doses moyennes ont également eu tendance à prendre moins de poids. On n'a pas observé d'effet indésirable sur la gestation ni sur le développement de l'embryon et du fœtus dans quelque groupe que ce soit.
LAPIN	Étude sur l'embryotoxicité Du 6 ^e au 18 ^e jour suivant l'accouplement	orale	30, 100, 300	Les lapines inséminées et traitées par la terbinafine ont bien toléré les doses jusqu'à concurrence de 100 mg/kg. Dans le groupe recevant de fortes doses, on a noté une perte pondérale chez certaines femelles; on a eu recours à l'euthanasie pour 2 d'entre elles, en raison de leur piètre état de santé. On n'a observé aucune altération notable des fonctions reproductrices, quelle qu'ait été la dose administrée.

Mutagenicité

D'après les épreuves *in vitro* et *in vivo*, la terbinafine ne possède pas de pouvoir mutagène ni de propriétés génotoxiques. Les épreuves *in vitro* sur la transformation maligne de la cellule se sont révélées négatives.

Carcinogénicité

CARCINOGENICITÉ

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMIN.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
SOURIS	100 semaines	orale	M : 14, 40, 130 F : 16, 60, 156	On a observé une légère inhibition du gain pondéral corporel chez les femelles recevant des doses moyennes ou élevées. Les examens macroscopiques et microscopiques n'ont mis en évidence aucune néoplasie ni autre manifestation imputable à la terbinafine.
RAT	123 semaines	orale	M : 6,9, 20, 69 F : 9,6, 28, 97	On a noté, à l'ophtalmoscopie, une ↑ de l'incidence de cataractes chez les mâles recevant de fortes doses. Aucun changement de la cataracte lié au traitement ne s'est produit après 52 semaines, et on sait que ces altérations oculaires se manifestent spontanément chez le rat âgé. On a observé une incidence ↑ d'hypertrophie et de nodules hépatiques chez les animaux (surtout les mâles) traités par de fortes doses. Une incidence légèrement ↑ de tumeurs hépatocellulaires a été notée chez les mâles recevant des doses élevées. Chez les femelles de ce même groupe, une nécrose hépatocellulaire un peu plus étendue et d'incidence légèrement plus élevée a été observée, ce qui donne à penser que la dose la plus élevée correspondait au seuil d'innocuité.

Autres études

Les études ci-après, portant sur la toxicité chronique et sur la toxicité pour le matériel génétique, avaient pour but d'approfondir les résultats d'une étude menée chez le rat durant toute la vie des sujets, et d'en évaluer la pertinence chez l'être humain.

Étude de toxicité suivant l'administration par voie orale d'une durée de 4 semaines chez le rat portant plus particulièrement sur les altérations hépatiques

ÉTUDE DE TOXICITÉ SUIVANT L'ADMINISTRATION PAR VOIE ORALE D'UNE DURÉE DE 4 SEMAINES CHEZ LE RAT PORTANT PLUS PARTICULIÈREMENT SUR LES ALTÉRATIONS HÉPATIQUES

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMINISTRATION	DOSE (mg/kg)
RAT	4 semaines	orale	M : 100, 465; F : 108, 530
RÉSULTATS			
PRISE ALIMENTAIRE ET GAIN PONDÉRAL CORPOREL	On n'a observé une diminution importante de la prise alimentaire et du gain pondéral corporel que chez les animaux traités par des doses élevées.		
PARAMÈTRES BIOLOGIQUES	Dans les groupes recevant de fortes doses, on a noté une baisse du glucose sérique (chez les deux sexes) et des triglycérides sériques (chez les deux sexes) ainsi qu'une hausse de la SGPT, des phosphatases alcalines sériques (femelles) et de l'azote uréique du sang (mâles). Les taux de corticostérone plasmatique étaient plus bas, de manière significative, chez les animaux traités par des doses élevées, alors que les taux de testostérone et d'oestradiol plasmatiques étaient plus élevés, de manière significative, chez les mâles et les femelles, respectivement, des groupes recevant de faibles doses.		
PARAMÈTRES HÉPATIQUES	On a observé une augmentation du contenu du cytochrome P450 (mâles recevant de fortes doses), du contenu du cytochrome b5 (mâles et femelles recevant de fortes doses) ainsi que de l'activité de la cytochrome b5-réductase (mâles recevant de fortes doses), de la 7-éthoxycoumarine-o-dééthylase (par mg du cytochrome P450; chez les femelles recevant de faibles et de fortes doses) et de la palmitoyl-CoA-époxydase peroxysomiale (femelles recevant de faibles doses, et femelles et mâles recevant de fortes doses). L'examen hépatique a révélé une légère réduction du contenu hydrique (mâles recevant de fortes doses), un contenu protéinique inchangé et une augmentation de la fraction lipidique (mâles recevant de faibles doses, et mâles et femelles recevant de fortes doses).		
OBSERVATIONS D'AUTOPSIE	On a observé une augmentation des poids absolu et relatif du foie ainsi que du poids relatif des reins (mâles et femelles recevant de fortes doses), une légère hypertrophie hépatique centro-lobulaire (uniquement chez les animaux recevant de fortes doses), une progression du nombre de peroxysomes et une anomalie morphologique des peroxysomes (mâles recevant de fortes doses). On a également noté une augmentation légère de la taille et du nombre des peroxysomes hépatiques (mâles et femelles recevant des doses élevées). Dans le groupe traité par des doses élevées, de nombreux peroxysomes anormaux de même qu'une légère prolifération du réticulum endoplasmique lisse ont été décelés chez les animaux des deux sexes.		

Effets d'un traitement de 13 semaines sur certains paramètres toxicologiques chez le rat

EFFETS D'UN TRAITEMENT DE 13 SEMAINES SUR CERTAINS PARAMÈTRES TOXICOLOGIQUES CHEZ LE RAT

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMIN.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
RAT	13 semaines	orale	M : 72 F : 102	On a noté une légère baisse des triglycérides sériques (significative chez les mâles seulement) et une faible hausse de l'albumine (femelles). Ces changements n'ont été observés qu'à la 5 ^e et à la 8 ^e semaine d'examen. Le poids relatif du foie s'est accru, tout comme l'activité de la palmitoyl-CoA-époxydase. On n'a décelé aucun signe d'anomalie morphologique des peroxysomes hépatiques; cependant, le nombre de peroxysomes a augmenté chez les animaux des deux sexes.

Étude de toxicité suivant l'administration par voie orale d'une durée de 4 semaines chez la souris

ÉTUDE DE TOXICITÉ SUIVANT L'ADMINISTRATION PAR VOIE ORALE D'UNE DURÉE DE 4 SEMAINES CHEZ LA SOURIS

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMIN.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
SOURIS	4 semaines	orale	M : 103, 510 F : 107, 512	On a observé une légère insuffisance hépatique chez les mâles seulement. On a également noté une faible stimulation des systèmes cytochrome P450 et cytochrome b ₅ (pertinente sur le plan biologique uniquement chez les animaux recevant de fortes doses, et plus marquée chez les mâles) ainsi que de l'activité de l'éthoxy-coumarine-o-dééthylase. Le marqueur peroxysomial, la palmitoyl-CoA-époxydase, a légèrement augmenté dans tous les groupes (les deux sexes); on n'a noté aucune modification de la taille ni du nombre des peroxysomes. Il semblait y avoir un lien entre l'intensité de la stimulation de certains systèmes enzymatiques importants du foie et l'hypertrophie centro-lobulaire modérée du foie observée lors de l'examen histologique (et, de façon plus générale, l'accroissement du poids du foie). Des examens endocrinologiques ont révélé un taux de corticostérone plus élevé, en conditions basales, chez certains animaux recevant de faibles ou de fortes doses.

Étude préliminaire de toxicité chez le singe

ÉTUDE PRÉLIMINAIRE DE TOXICITÉ CHEZ LE SINGE

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMIN.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
SINGE	28 jours	gavage	500	Des vomissements et du ptialisme ont été observés à plusieurs occasions. La femelle a perdu du poids de manière constante au cours des 3 premières semaines et en a repris quelque peu par la suite. Le poids du foie s'est accru chez les deux animaux traités, mais aucune modification histopathologique n'a été décelée. On n'a observé aucun changement médicamenteux dans la population peroxysomiale ni dans l'ultrastructure cellulaire en général. On a noté un accroissement de l'activité de la palmitoyl-CoA-époxydase hépatique, ce qui témoigne d'une intensification de l'oxydation peroxysomiale des acides gras. L'hydrolase époxyde cytosolique n'était pas assez active pour être détectée.

Étude de toxicité suivant l'administration par voie orale d'une durée de 32 semaines chez le singe

ÉTUDE DE TOXICITÉ SUIVANT L'ADMINISTRATION PAR VOIE ORALE D'UNE DURÉE DE 32 SEMAINES CHEZ LE SINGE

ESPÈCE	DURÉE	VOIE D'ADMIN.	DOSE (mg/kg)	RÉSULTATS
SINGE	32 semaines	orale	50, 150, 300	Des lésions oculaires ont été observées après 26 semaines de traitement. L'ophtalmoscopie a révélé des taches blanches sur la rétine des singes traités par des doses moyennes ou élevées. Ces modifications n'ont pas été observées lors des examens antérieurs. On n'a noté aucun changement morphologique dans les couches réiniennes. Après le retrait de la terbinafine, les modifications précitées ont régressé (complètement après une période de récupération de 13 semaines).

Épreuve de détermination de l'activité tumorigène par dosage biologique sur le foie du rat

À la suite d'une hépatectomie partielle, des rats ont reçu une dose orale unique de terbinafine de 1 g/kg (les animaux témoins ont été traités par de la N-nitrosomorpholine [NNM]), pour ensuite être traités pendant 8 semaines par du phénobarbital (pour favoriser la croissance de présumés foyers prénéoplasiques). On a noté une augmentation significative des foyers/cm uniquement chez les animaux traités par la NNM comparativement aux groupes témoins respectifs. Aucune différence n'a été observée entre les animaux témoins (traités au moyen du phénobarbital seulement) et les animaux ayant reçu de la terbinafine et du phénobarbital. On en a conclu que la terbinafine n'était pas tumorigène, même si elle était administrée en concomitance d'un agent tumorigène.

Autoradiographie visant à évaluer la stimulation de la réparation ou de la synthèse de l'ADN et de la réplication cellulaire dans des cultures primaires d'hépatocytes de rat après un traitement *in vivo*

On n'a décelé aucun signe de stimulation de la réparation ou de la réplication de l'ADN dans les hépatocytes de rats traités par la terbinafine, et la fréquence des noyaux de réplication était dans les limites des valeurs relatives aux animaux témoins.

Mutagenicité - Épreuve sur *Salmonella typhimurium*

On a évalué l'activité génétique de la terbinafine sur des morceaux de foie provenant de rats mâles ayant reçu pendant 13 semaines 69 mg/kg/jour de terbinafine et de rats témoins non traités. Rien n'indique que le traitement répété de rats par la terbinafine peut stimuler des enzymes capables de produire des intermédiaires mutagènes de la terbinafine.

BIBLIOGRAPHIE

1. Battig FA, Nefzger M, Schulz G. Major biotransformation routes of some allylamine antimycotics. *In : Recent trends in the discovery, development and evaluation of antifungal agents*. Edit RA Fromtling; Publ JR Prous Science Publishers S.A., Barcelone 1987; pp. 479-495.
2. Battig FA, Nefzger M, Czok R. Pharmacokinetics and biotransformation of the ¹⁴C labelled drug in laboratory animals and man. *In : Proceedings, 13th International Congr of Chemother Austria, 28 août-2 septembre 1983*; Edit KH Spitzzy, K Krrer; Publ H Egermann, Neulengbach, Autriche. Partie 116, pp. 37-40.
3. Baudraz-Rosset F, Rakosi T, Wili PB, Kenzelmann R. Treatment of Onychomycosis with terbinafine. *Brit J Derm*; vol. 126, suppl. 39, février 1992.
4. Bechter R. Effects of antimycotic compounds on sperm function, on fertilization and on preimplantation embryos *in vitro*. *Experientia* (Bâle) vol. 45 (suppl.) p. A67; 1989; résumé n° P PHA 332; ISSN 0014-4754.
5. Bergstresser PR *et al*. Topical terbinafine and clotrimazole in interdigital tinea pedis: A multicenter comparison of cure and relapse rates with 1- and 4- week treatment regimens. *J Am Acad Dermatol*, vol. 28, pp. 648-651, 1993.
6. Berman B *et al*. Efficacy of a 1 week, twice daily regimen of terbinafine 1% cream in the treatment of interdigital tinea pedis. Results of placebo-controlled, double-blind multicenter trials. *J Am Acad Dermatol*, vol. 26 (6), pp. 956-960, 1992.
7. Bertz R. J., Granneman, G.R. Use of *in vitro* and *in vivo* data to estimate the likelihood of metabolic pharmacokinetic interactions. *Clin Pharmacokinet*, vol. 32 (3), pp. 210-58, 1997.
8. Boxenbaum H, Battle M. (1995) Effective half-life in clinical pharmacology. *Journal of Clinical Pharmacology* 35:763-766.
9. Clayton YM. Dermatophyte infections. *Bailliere's Clin Trop Med Commun Dis*, 1989; vol. 4, n° 1, pp. 1-29.
10. Cordero C, de la Rosa I, Espinosa Z, Rojas RF, Zaias N. Short-term therapy of tinea cruris/corporis with topical terbinafine. *J of Dermatological Treatment*, vol. 3, (suppl. 1), p. 23-24, 1992.
11. Del Palacio-Hernanz A, Lopez-Gomez S, Gonzalez-Lastra F *et al*. A comparative double-blind study of terbinafine (LAMISIL) and griseofulvin in tinea corporis and tinea cruris. *Clin Exp Dermatol* 1990; vol. 15, pp. 210-216; ISSN 0307-6938.

12. Del Palacio-Hernanz A, Lopez-Gomez S, Iglesias-Diez L *et al.* Clinical evaluation of terbinafine (LAMISIL) in dermatophytosis, vol. 89, p. 40. *J Dermatol Treat* 1990; vol. 1, suppl. 2, pp. 339-40.
13. De-wit RFE. A randomized double-blind multicentre comparative study of LAMISIL (terbinafine) versus ketoconazole in tinea corporis. *J Dermatol Treat* 1990; vol. 1, suppl. 2, pp. 41-42.
14. Éditorial. Onychomycosis and terbinafine. *Lancet* 1990; vol. 335; p. 636. ISSN 0140-6736.
15. Effendy I, Krause W. *In vivo* effects of terbinafine and ketoconazole on testosterone plasma levels in healthy males. *Dermatologica* (Bâle) 1989; vol. 178, pp. 103-106; ISSN 0011-9075.
16. Espinel-Ingroff A, Gebhart RJ, Shadomy S. *In vitro* studies with SF 86-327, an orally active antifungal agent. *In* : 24th Interscience conference on antimicrobial agents and chemother Washington, oct. 1984; *Publ Amer Soc Microbiology* 1984; p. 144, résumé n° 305; ISSN 0733-6373.
17. Evans EGV. A double-blind comparison of 1, 3, 5 and 7 day topical therapy with 1 % terbinafine (LAMISIL⁷) cream in tinea pedis. *Br J Dermatology*, vol. 127, p. 21, 1992.
18. Evans EGV, Seaman RAJ, James IGV. Short-duration therapy with terbinafine 1% cream in dermatophyte skin infections. *Br J of Dermatology*, vol. 130, p. 83-87, 1994.
19. Evans EGV, Shah JM, Joshipura RC. One-week treatment of tinea corporis and tinea cruris with terbinafine (LAMISIL⁷) cream: a placebo-controlled study. *J of Dermatological Treatment*, vol. 3, p. 181-184, 1992.
20. Glyn E., Evans, V., Sigurgeirsson, B. Double-Blind Reandomised Study of continuous terbinafine compared with intermittent itraconazole in treatment of toenail onychomycosis. *BMJ*, volume 318, 1999, p.1031-1035.
21. Goodfield MJD, Clinical results with terbinafine in onychomycosis. *J Dermatol Treat*, 1990; vol. 1, suppl. 2; pp. 55-57.
22. Goodfield MJD, Rowell NR, Forster RA and al. Treatment of dermatophyte infection of the finger- and toe-nails with terbinafine (SF 86-327, LAMISIL) an orally active fungicidal agent. *Brit J Derm* 1989; vol. 121, pp. 753-757; ISSN 0007-0963.
23. Grimus R, Schuster I. Uptake distribution and metabolism in the rat. A comparison of *in vitro* and *in vivo* data (SF 86-327). *In* : Proceedings, 13th Internat Congr of Chemother, Autriche, 28 sept. 1983. Edit KH Spitzzy, K Karrer. Publ H Egermann, Neulengbach, Autriche. Partie 116, pp. 47-51.

24. Jensen JC. Clinical pharmacokinetics of terbinafine (LAMISIL). *Clin Exp Dermatol* 1989; vol. 14, pp. 110-113; ISSN 0307-6938.
25. Jensen JC. Pharmacokinetics of LAMISIL in humans. *J Dermatol Treat*, 1990; vol. 1, suppl. 2, pp. 15-18.
26. Jones TC, Villars VV. Terbinafine. Chemotherapy of fungal diseases. Edit. JF Ryley. Publ Springer-Verlag, Berlin, Heidelberg, 1990; pp. 483-503 (série *Handbook of experimental pharmacology*, vol. 96).
27. Kagawa S. Clinical efficacy of terbinafine in 629 Japanese patients, with dermatomycosis. *Clin Exp Dermatol* 1989; vol. 14, pp. 114-115; ISSN 0307—6938.
28. Kovarik JM, Mueller EA, Zehender H, Denouel J, Caplain H, Milleroux L. Multiple-dose pharmacokinetics and distribution in tissue of terbinafine and metabolites. *Antimicrobial Agents and Chemotherapy*, 1995, 39:2738-2741.
29. Lazardi K, Urbina JA, De-Souza W. Ultrastructural alterations induced by two ergosterol biosynthesis inhibitors, ketoconazole and terbinafine, on epimastigotes and amastigotes of trypanosoma (schizotrypanum) *Cruzi*. *Antimicrob Agents-Chemother* 1990; vol. 34, pp. 2097-2105; ISSN 0066-4804.
30. Lever LR, Thomas R, Dykes PJ *et al*. Investigation of the pharmacokinetics of oral and topical terbinafine. *Clin Res* 1989; vol. 37, p. 726A; ISSN 0009-9279.
31. Long C.C., Hill S.A., Thomas R.C., Johnston A, Smith S.G., Kendall F. et Finlay A.Y. (1994) Effect of terbinafine on the pharmacokinetics of cyclosporin in humans. *Journal of Investigative Dermatology*; 102:740-743.
32. Madani S, Barilla D, Cramer J, Wang Y, Paul C. Effect of terbinafine on the pharmacokinetics and pharmacodynamics of desipramine in healthy volunteers identified as cytochrome P450 2D6 (CYP2D6) extensive metabolizers. *Journal of Clinical Pharmacology* 2002; 42:1211-1218.
33. Male O, Stephen A, Mieth H. Allylamines: a novel therapeutic option in the treatment of fungal skin infections. *In* : Recent advances in chemotherapy: antimicrobiol section. 14th Internat Congr Chemother, 23-28 juin 1985. Publ Univ Tokyo Press, 1985; pp. 1950-1951.
34. Male O, Villars V. The topical treatment of dermatomycoses with allylamines. *In* : Proceed 10th Congr Int Soc for human and animal mycology, Barcelone, 1988. Edit JM Torres-Rodriguez; Publ JR Prous Science, Barcelone, 1988; pp. 227-230.
35. Mekler PH, Richardson BP, Brueggemann S *et al*. Evaluation of toxicity in laboratory animals, tolerance and pharmacokinetics after oral application to man. *In* : Proceed. 13th

- Internat Congr of Chemother Vienne, 28 août-2 sept. 1983. Publ H Egermann, Neulengbach, Autriche, 1983; vol. 89, p. 53. Partie 116, pp. 52-58.
36. Mieth H, Petranyi G. Preclinical evaluation of terbinafine *in vivo*. *Clin Exp Dermatol* 1989; vol. 14, pp. 104-107; ISSN 0307-6938.
 37. Millikan LE. Efficacy and tolerability of topical terbinafine in the treatment of tinea cruris. *J Amer Acad Dermatol* 1990; vol. 23 (n° 4/partie 2, suppl.) pp. 795-799; ISSN 0190-9622.
 38. Nashan D, Knuth UA, Weidinger G *et al*. The antimycotic drug terbinafine in contrast to ketoconazole lacks acute effects on the pituitary-testicular function of healthy men: a placebo-controlled double-blind trial. *Acta Endocr (Copenhagen)* 1989; vol. 120, pp. 677-681;ISSN 0001-5598.
 39. Nedelman J, Cramer JA, Robbins B, Gibiansky E, Chang C, Gareffa S, Cohen A, Meligeni J (1997). The effect of food on the pharmacokinetics of multiple dose terbinafine in young and elderly healthy subjects. *Biopharmaceutics & Drug Disposition* 18(2): 127-138.
 40. Petranyi G, Meingassner JG, Mieth H. Experimental chemotherapeutic results with SF 86-327, a new antimycotic agent. *ZBL Bakteriolog Mikrobiolog Hygiene (A)* 1986; vol. 262, pp. 158-159.
 41. Ryder NS. The mechanism of action of terbinafine. *Clin Exp Dermatol* 1989; vol. 14, pp. 98-100; ISSN 0307-6938.
 42. Ryder NS. Mode of action of SF 86-327 in *Candida* and trichophyton. *In* : 24th Interscience Conference on antimicrobial agents and chemotherapy, Washington, É.-U., oct. 1984. *Publ Amer Soc Microbiology*; vol. 10, pp. 104-144. Résumé n° 306; ISSN 0733-6373.
 43. Ryder NS. Specific inhibition of fungal sterol biosynthesis by SF 86-327, a new allylamine antimycotic agent. *Antimicrob agents-chemother* 1985; vol. 27, pp. 252-256; ISSN 0066-4804.
 44. Savin RC. Successful treatment of chronic tinea pedis (moccasin type) with terbinafine (LAMISIL). *Clin Exp Dermatol* 1989; vol. 14, pp. 116-119; ISSN 0307-6938.
 45. Savin RC. Treatment of chronic tinea pedis (athlete's foot type) with topical terbinafine. *J Amer Acad Dermatol* 1990; vol. 23 (n° 4/partie 2, suppl.) pp. 786-789; ISSN 0190-9622.

46. Schuster I. The interaction of representative members from two classes of antimycotics -The azoles and the allylamines - with cytochromes-450 in steroidogenic tissues and liver. *Xenobiotica* 1985; vol. 15, pp. 529-546; ISSN 0049-8254.
47. Seyffer R., Eichelbaum M., Jensen J.C., Klotz U. Antipyrine metabolism is not affected by terbinafine, a new antifungal agent. *European journal of clinical pharmacology*. 1989, 37:231-233.
48. Smith EB, Zaias N, Savin RC. Successful treatment of tinea pedis (athlete's foot type) with topical SF 86-327 Cream. *In : Progress in antimicrobial and anticancer chemotherapy*, vol. 2; 15th Internat Congr Chemother, Istanbul, 19-24 juillet 1987; Publ Ecomed 1987; pp. 1017-1019.
49. Stephen A, Czok R, Male O. Terbinafine: initial clinical results. *In : Recent trends in the discovery, development and evaluation of antifungal agents*; Publ JR Prous Science Publ SA, Barcelone 1987; pp. 511-520.
50. Stephen A, Ganzinger U. Oral treatment of dermatophytosis with a new antifungal agent. *In : Proceed, 13th Internat Congr of Chemother, Vienne, 28 août-2 sept. 1983*; Publ H Egermann, Neulengbach, Autriche 1983. Partie 116, pp. 59-60.
51. Stephen A, Ganzinger U, Czok R. SF 86-327: Results of Phase II studies with a new antifungal agent for oral and topical application. *In : Recent advances in chemotherapy:antimicrobiol section*; 14th Internal Congress of chemotherapy, Kyoto, 23-28 juin 1985. Publ Univ Tokyo Press, 1985; pp. 1946-1947.
52. Tarral A., Francheteau P., Guerret M. Effects of terbinafine on the pharmacokinetics of digoxin in healthy volunteers. *Pharmacotherapy*. 1997, 17: 791-795.
53. Wahllaender A, Paumgartner G. Effect of ketoconazole and terbinafine on the pharmacokinetics of caffeine in healthy volunteers. *European Journal of Clinical Pharmacology* 1989; 37:279-283.
54. Zaias N. Management of onychomycosis with oral terbinafine. *J Amer Acad Dermatol* 1990; vol. 23 (n° 4/partie 2, suppl.) pp. 810-812; ISSN 0190-9622.
55. Zaias N, Berman B, Cordero C *et al*. Efficacy of a 1-week, once-daily regimen of Terbinafine 1% Cream in the treatment of t. cruris and t. corporis. *J of the Amer Academy of Dermatology*, vol. 29, p. 646-648, 1993.
56. Zaias N, Serrano L. Effectiveness and safety of SF 86-327 (terbinafine) in the treatment of T Rubrum onychomycosis. *In : Dermatology in five continents, Proceed of the 27th World Congr of Dermatol Berlin, 24-29 mai 1987*. Publ Springer-Verlag 1988; pp. 913-914.

57. Zanger UM., Sebastian Raimundo S., Eichelbaum M. Cytochrome P450 2D6: overview and update on pharmacology, genetics, biochemistry. *Naunyn-Schmiedeberg's Arch Pharmacol* 2004, 369: 23-37.
58. Monographie de LAMISIL (Novartis PharmaCanada Inc.) datée du 30 janvier 2008.

PARTIE III : RENSEIGNEMENTS POUR LE CONSOMMATEUR

Pr **AURO-TERBINAFINE**
(chlorhydrate de terbinafine)

Comprimés dosés à 125 et à 250 mg (exprimé en base)

Le présent dépliant constitue la troisième et dernière partie de la « monographie de produit » publiée par suite de l'homologation d'AURO-TERBINAFINE pour la vente au Canada, et s'adresse tout particulièrement aux consommateurs. Le présent dépliant n'est qu'un résumé et ne donne donc pas tous les renseignements pertinents au sujet d'AURO-TERBINAFINE. Pour toute question au sujet de ce médicament, communiquez avec votre médecin ou votre pharmacien.

Veillez conserver ce feuillet. Vous devrez peut-être le relire. Ce médicament vous a été prescrit pour votre usage personnel seulement. Vous ne devez pas le donner à qui que ce soit d'autre ou l'utiliser pour traiter d'autres maladies. Veuillez lire attentivement ce feuillet en entier avant de commencer votre traitement. Vous devez suivre attentivement les directives de votre médecin, même si elles diffèrent de l'information générale contenue dans ce feuillet.

AU SUJET DE CE MÉDICAMENT

Les raisons d'utiliser ce médicament :

AURO-TERBINAFINE sert à traiter les infections fongiques de la peau ainsi que des ongles des pieds et des mains.

AURO-TERBINAFINE est utilisé pour traiter des infections fongiques de l'ongle (orteils et doigts) et peut aussi être employé contre certaines infections fongiques de la peau qui ne répondent pas à un traitement topique.

Veillez consulter votre médecin afin qu'il confirme le type d'infection fongique de la peau dont vous êtes atteint. Votre médecin est en mesure de déterminer si AURO-TERBINAFINE est le médicament qui vous convient.

Il est important de suivre à la lettre les directives de votre médecin. Des signes et des symptômes d'infection peuvent subsister jusqu'à la fin du traitement. Ceux-ci diminueront progressivement.

Les effets de ce médicament

La terbinafine fait partie d'un groupe de médicaments appelés antifongiques et est utilisée pour le traitement d'infections fongiques de la peau, des ongles et des cheveux. Lorsqu'elle est prise par la bouche, la terbinafine atteint le foyer de l'infection à des concentrations suffisamment élevées pour détruire les champignons ou en stopper la croissance.

Les circonstances où il est déconseillé d'utiliser ce médicament :

N'utilisez pas AURO-TERBINAFINE si vous êtes allergique à la terbinafine (l'ingrédient actif antifongique) ou à l'un des ingrédients qui entrent dans la composition de ce produit (voir la section *Les ingrédients non médicinaux importants*).

Si vous croyez y être allergique, demandez conseil à votre médecin.

Ne prenez pas AURO-TERBINAFINE :

- si vous avez, ou avez déjà eu, des problèmes au foie;
- si vous avez des problèmes aux reins.

L'ingrédient médicinal :

Le chlorhydrate de terbinafine

Les ingrédients non médicinaux importants :

Ingrédients non médicinaux (en ordre alphabétique) : Cellulose microcristalline, glycolate d'amidon sodique, hypromellose, silice colloïdale anhydre et stéarate de magnésium.

La présentation :

AURO-TERBINAFINE est présenté en comprimés renfermant 125 ou 250 mg de terbinafine.

MISES EN GARDE ET PRÉCAUTIONS

Généralités :

Discutez avec votre médecin des effets secondaires possibles d'AURO-TERBINAFINE. Consultez votre médecin avant d'utiliser ce médicament si :

- vous avez des problèmes de foie ou de reins;
- vous êtes allergique à des médicaments vendus ou non sur ordonnance, ou à certains aliments;
- vous êtes allergique à la terbinafine ou à tout autre ingrédient énuméré dans le présent feuillet;
- vous êtes enceinte ou avez l'intention de le devenir durant votre traitement;
- vous allaitez – AURO-TERBINAFINE passe dans le lait maternel;
- vous prenez d'autres médicaments vendus ou non sur ordonnance, notamment la cimétidine ou la rifampicine (voir la section *Interactions médicamenteuses*).

Mises en garde et précautions importantes

Il peut arriver, quoique rarement, que l'emploi de AURO-TERBINAFINE en comprimés provoque des problèmes de foie. Dans de très rares cas, ces problèmes de foie peuvent être assez graves (p. ex., une insuffisance hépatique) et certains peuvent causer la mort ou nécessiter une greffe du foie.

Cessez de prendre AURO-TERBINAFINE en comprimés et consultez votre médecin immédiatement si vous faites une jaunisse (jaunissement de la peau ou du blanc des yeux). Voir plus loin le tableau présentant les effets secondaires graves.

Avant de prendre AURO-TERBINAFINE, vous devez informer votre médecin si vous :

- avez des antécédents d'autres problèmes médicaux, notamment une maladie touchant le foie comme la jaunisse (jaunissement de la peau ou du blanc des yeux) ou les reins, des problèmes d'alcoolisme, des réactions cutanées graves ou une maladie du sang telle que l'anémie;
- éprouvez des symptômes tels que des nausées persistantes inexplicables, des vomissements, des douleurs à l'estomac, une perte d'appétit ou une fatigue inhabituelle, ou encore si vous remarquez que vous avez le blanc des yeux jaune, que votre urine est anormalement foncée ou que vos selles sont inhabituellement pâles (signes de problèmes au foie). Ne prenez pas AURO-TERBINAFINE en comprimés tant que vous n'aurez pas discuté de ce problème avec votre médecin, qui veillera alors à évaluer le fonctionnement de votre foie. Certaines personnes peuvent se montrer très sensibles à AURO-TERBINAFINE ou peuvent avoir eu des problèmes au foie auparavant. Le fonctionnement du foie de ces personnes risque davantage d'être perturbé. Cessez de prendre AURO-TERBINAFINE et consultez votre médecin immédiatement si jamais vous faites une jaunisse (jaunissement de la peau ou du blanc des yeux);
- éprouvez des problèmes de peau tels qu'une éruption cutanée ou une rougeur, ou encore si vous remarquez que des cloques se forment sur vos lèvres, vos yeux ou votre bouche ou que votre peau pèle (signes de réactions cutanées graves);
- présentez une faiblesse, un saignement inhabituel, des ecchymoses (bleus) ou des infections fréquentes (signes de troubles du sang).

Si, pendant que vous prenez AURO-TERBINAFINE, vous avez les symptômes suivants, parlez-en à votre médecin :

- Des anomalies du sang sont parfois survenues chez quelques patients traités par AURO-TERBINAFINE. Ces réactions disparaissent habituellement d'elles-mêmes après l'interruption du traitement par AURO-TERBINAFINE. Vous devez cependant consulter votre médecin si, par exemple, vous faites de la fièvre, vous avez mal à la gorge, vous avez des ulcères dans la bouche ou vous avez des saignements inhabituels ou des bleus anormaux.

Si vous avez la moindre question à ce sujet, posez-la à votre médecin. N'oubliez pas de suivre les directives de votre médecin à la lettre et de subir tous les examens auxquels il vous soumettra. Respectez les rendez-vous fixés pour vos visites de suivi.

INTERACTIONS AVEC CE MÉDICAMENT

Si vous prenez d'autres médicaments ou si vous en avez pris d'autres récemment, informez-en votre médecin ou votre pharmacien. Ces autres médicaments pourraient être, par exemple, des herbes médicinales, des contraceptifs oraux (la pilule anticonceptionnelle) et des médicaments offerts en vente libre. Certains de ces produits pourraient avoir des interactions avec AURO-TERBINAFINE. Parmi ces produits, on trouve:

- certains antibiotiques (p. ex., la rifampicine);
- la caféine;
- certains antidépresseurs (p. ex., la désipramine);
- certains médicaments utilisés dans le traitement de problèmes cardiaques (p. ex., la propafénone);
- certains médicaments employés pour le traitement de l'hypertension (p. ex., le métoprolol);
- certains médicaments utilisés contre les ulcères d'estomac (p. ex., la cimétidine);
- les inhibiteurs de la monoamine-oxydase (des médicaments utilisés pour le traitement de la dépression);
- la cyclosporine, un médicament qui agit sur le système immunitaire pour prévenir le rejet d'organes greffés.

Si vous prenez un de ces produits ou tout autre médicament, assurez-vous d'en informer votre médecin.

On a signalé des cas d'irrégularité menstruelle et des grossesses chez des patientes qui prenaient des contraceptifs oraux et qui étaient traitées par AURO-TERBINAFINE en même temps. La fréquence de ces manifestations semble toutefois proche de l'incidence de référence observée chez les patientes qui prennent des contraceptifs oraux uniquement

UTILISATION APPROPRIÉE DE CE MÉDICAMENT

Pour enrayer complètement l'infection dont vous êtes atteint, il est très important que vous preniez ce médicament pendant la durée de traitement prescrite, même si vos symptômes commencent à disparaître ou si vous vous sentez mieux après quelques jours. Comme les infections fongiques peuvent mettre beaucoup de temps à disparaître, l'arrêt prématuré de la prise du médicament risque d'entraîner la réapparition des symptômes et de l'infection.

Dose oubliée :

Essayez de ne pas oublier de doses. S'il vous arrivait d'en oublier une, prenez-la dès que vous y pensez, à moins que l'heure de la dose suivante soit très proche (jusqu'à 4 heures). Dans ce cas, ne tenez pas compte de l'oubli et revenez à votre horaire habituel. Ne prenez jamais une double dose et ne modifiez jamais vous-même la posologie. Prenez votre médicament tel que prescrit par votre médecin.

Si vous êtes préoccupé par l'un des renseignements fournis dans ce feuillet ou si vous désirez obtenir de l'information supplémentaire à propos de ce médicament et de son utilisation, veuillez communiquer avec votre médecin ou votre pharmacien. N'oubliez pas de conserver ce médicament et tous les autres hors de portée des enfants et de ne jamais partager vos médicaments avec qui que ce soit.

Posologie habituelle – adultes :

Suivez les instructions de votre médecin à la lettre. Ne dépassez pas la posologie recommandée. Si vous avez l'impression que l'effet d'AURO-TERBINAFINE est trop fort ou, au contraire, trop faible, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Adultes : 125 mg, 2 fois par jour ou 250 mg, 1 fois par jour.

La durée du traitement dépend de l'indication et de la gravité de l'infection:

Indication	Durée du traitement
Onychomycose (des doigts et des orteils)	De 6 semaines à 3 mois
Infections cutanées Tinea pedis (pied d'athlète de types interdigital, plantaire et mocassin)	De 2 à 6 semaines
Tinea corporis, tinea cruris	De 2 à 4 semaines

Surdosage :

Si vous croyez avoir pris une surdose de ce médicament, consultez votre médecin. Si vous avez pris un trop grand nombre de comprimés par inadvertance, parlez-en immédiatement à

votre médecin. Il est possible que vous ayez besoin de soins médicaux. Parmi les symptômes causés par une surdose d'AURO-TERBINAFINE, on note les maux de tête, les nausées, les maux d'estomac et les étourdissements.

Pour savoir quoi faire en cas de surdosage soupçonné, communiquez avec le centre antipoison de votre région

EFFETS SECONDAIRES ET MESURES À PRENDRE

AURO-TERBINAFINE est généralement bien toléré. Comme tout autre médicament, AURO-TERBINAFINE peut causer des effets indésirables (effets secondaires) chez certaines personnes.

Effets secondaires :

Effets secondaires très fréquents (*susceptibles de se manifester chez plus de 1 patient sur 10*) : nausées, maux d'estomac légers, brûlures d'estomac, diarrhée, sensation d'avoir l'estomac plein, perte d'appétit, éruptions cutanées, douleurs articulaires et douleurs musculaires.

Effets secondaires fréquents (*susceptibles de se manifester chez 1 à 10 patients sur 100*) : maux de tête.

Effets secondaires peu fréquents (*susceptibles de se manifester chez 1 à 10 patients sur 1000*) : perte ou altération du goût. Cet effet est peu courant et se dissipe habituellement dans les quelques semaines qui suivent la fin du traitement par AURO-TERBINAFINE. Il peut entraîner une perte d'appétit et une perte de poids marquée chez un très petit nombre de patients. Si votre goût est altéré depuis plusieurs jours, vous devez en informer votre médecin.

Effets secondaires très rares (*susceptibles de se manifester chez moins de 1 patient sur 10 000*) : perte de cheveux, fatigue, éruptions cutanées semblables à celles du psoriasis et aggravation du psoriasis, étourdissements, perte de sensibilité physique, engourdissements et picotements. Si vous éprouvez des étourdissements, abstenez-vous de conduire un véhicule ou de faire fonctionner une machine.

Si vous êtes gravement touché par l'un de ces effets secondaires, informez-en votre médecin.

D'autres effets secondaires hormis ceux qui sont mentionnés précédemment peuvent aussi se manifester chez certains patients. Si vous présentez un effet secondaire qui n'a pas été précisé dans ce feuillet, parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.

Même s'ils sont rares ou très rares, certains effets secondaires pourraient être graves :

AURO-TERBINAFINE en comprimés provoque très peu souvent des problèmes de foie; certains peuvent se révéler graves, mais c'est très rare. Ces effets secondaires très rares comprennent une

diminution de certains types de cellules sanguines, le lupus (une maladie auto-immune) ou des problèmes cutanés graves tels que des réactions allergiques. Consultez votre médecin immédiatement si vous éprouvez un des effets secondaires suivants :

- symptômes tels que des nausées persistantes inexplicables, problèmes d'estomac, perte d'appétit, fatigue ou faiblesse inhabituelle;
- jaunissement de la peau ou du blanc des yeux, urine anormalement foncée et selles inhabituellement pâles;
- mal de gorge, fièvre et frissons;
- saignements ou bleus inusités;
- difficulté à respirer, étourdissements, enflure touchant surtout le visage et la gorge;
- problèmes de peau, quels qu'ils soient.

COMMENT CONSERVER LE MÉDICAMENT

Conservez à la température ambiante entre 15°C à 30°C. Protéger de la lumière.

Gardez hors de la portée des enfants

SIGNALEMENT DES EFFETS INDÉSIRABLES SOUPÇONNÉS

Pour surveiller l'innocuité des médicaments, Santé Canada recueille des renseignements sur les effets inattendus et graves des médicaments. Si vous croyez que vous avez une réaction inattendue ou grave à ce médicament, vous pouvez en faire mention à Santé Canada :

Téléphone sans frais : (866) 234-2345
 Télécopieur sans frais : (866) 678-6789
 En ligne www.santecanada.gc.ca/medeffet
 Par courriel : cadrmp@hc-sc.gc.ca

Par courrier :
 Centre nationale des EI
 Division de l'information sur l'innocuité
 et l'efficacité des produits de santé commercialisés
 Direction des produits de santé commercialisés
 Pré Tunney, IA : 0701C
 Ottawa (ON) K1A 0K9

REMARQUE : Pour obtenir des renseignements relatifs à la gestion des effets secondaires, veuillez communiquer avec votre professionnel de la santé. Le Programme Canada Vigilance ne fournit pas de conseils médicaux

POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS

Vous pouvez obtenir ce document et la monographie complète du produit, préparés pour les professionnels de la santé, en communiquant avec le promoteur, à l'adresse suivante:

Auro Pharma Inc.
 3700, avenue Steeles West, Suite # 402
 Woodbridge, ON L4L 8K8,
 Canada
 Tél (sans frais) : 1-855-648-6681
www.auropharma.ca

Ce dépliant a été rédigé par : Auro Pharma Inc.

Date de révision : Le 13 mars 2013.

EFFETS SECONDAIRES GRAVES : FRÉQUENCE ET PROCÉDURES À SUIVRE

Symptôme / effet		Consultez votre médecin ou votre pharmacien		Téléphonez à votre médecin ou à votre pharmacien
		Seulement pour les effets secondaires graves	Dans tous les cas	
Rare	Problèmes de foie, parfois mortels, accompagnés de symptômes tels que des nausées et des vomissements persistants, des douleurs abdominales, de la fatigue, une perte d'appétit, des urines foncées, des selles pâles ou une jaunisse (jaunissement de la peau ou du blanc des yeux)			√
Très rare	Anomalies du sang accompagnées d'un mal de gorge, de fièvre, d'ulcères dans la bouche, de saignements inhabituels ou de bleus anormaux			√
	Réactions cutanées graves (formation de bulles ou de cloques, peau qui pèle)			√